

I. Abteilung.

Recherches sur l'Épitomé.

(Théodose de Mélitène, Léon le Grammairien,
Syméon Logothète etc.)

Les études pénétrantes de C. de Boor et de E. Patzig, les dépouillements consciencieux de K. Praechter et de S. Šestakov, sans compter les recherches plus anciennes de I. Hardt, de F. Hirsch et de Th. Büttner-Wobst, ont permis de reconnaître l'existence et de déterminer les caractères distinctifs, les formes successives et les dérivations diverses, d'une chronique qui constitue le noyau de tout un cycle, et que l'on est convenu d'appeler *l'Épitomé*.¹⁾

Cet ouvrage, dérivé de Jean d'Antioche, constitué dans sa forme première, à ce qu'il semble, par Trajan le Patricien²⁾, a été conservé et continué dans les compilations byzantines des X^e—XII^e siècles.

Avant d'analyser ici la composition et d'esquisser l'historique de l'une des ramifications les plus importantes de ce cycle, il est nécessaire de préciser l'état de nos connaissances par rapport au cycle entier ou, si l'on veut, de rappeler, en les synthétisant, les résultats auxquels des recherches diverses et indépendantes ont progressivement abouti.

Il est d'usage aujourd'hui de distinguer deux traditions différentes par lesquelles l'Épitomé primitive est parvenue jusqu'à nous. L'une, incomplète et quelquefois altérée, a cependant le mérite de n'avoir mêlé au fond ancien aucun élément d'emprunt: c'est l'Épitomé A. L'autre,

1) Le rapport de Jean d'Antioche avec Léon le Grammairien et les autres chroniques congénères a été précisé par E. Patzig: *Ioannes Antiochenus und Ioannes Malalas*. Dissert. Leipzig 1892. L'Épitomé et ses diverses traditions ont été reconnues par le même: *Leo Grammaticus und seine Sippe*. B. Z. III, 1894, pp. 470—497. E. Patzig a étudié en outre la «source jumelle», tradition parallèle à celle de l'Épitomé: *Über einige Quellen des Zonaras*. B. Z. V, 1896, pp. 24—52 et B. Z. VI, 1897, pp. 322—356.

2) Cf. C. de Boor, *Hermes* XVII p. 489 et E. Patzig, B. Z. III, 1894, p. 471.

quoique plus fidèle et plus conservatrice dans sa reproduction de l'original, a complété celui-ci au moyen d'une source de renfort ou «source additionnelle». Cette tradition pourrait être figurée algébriquement par l'expression *Épitomé* + *n*; elle a reçu de celui qui en a reconnu, avec une rare perspicacité, le caractère propre et les aspects multiples, le nom d'*Épitomé B.*¹⁾

Chacune de ces deux traditions, aussi bien celle qui a appauvri l'original que celle qui l'a interpolé, comporte un certain nombre de représentants différents, du moins en apparence, car, malgré la diversité des noms d'auteurs, les textes ne se distinguent entre eux que par des variantes insignifiantes ou par leur état plus ou moins fragmentaire.

L'*Épitomé A* nous est conservée sous de nombreux aspects, mais aucun de ses représentants ne contient l'ouvrage complet. En voici l'énumération:

1° La chronique de Theodosios Melitenos, où l'histoire romaine de Jules César à Dioclétien fait défaut mais où nous retrouvons pour les autres parties de l'ouvrage le texte le plus pur et la tradition la plus sincère de l'*Épitomé A.*²⁾

2° La chronique de Léon le Grammairien, ou du moins la partie de cet ouvrage antérieure à Dioclétien.³⁾ Nous reviendrons plus bas, à propos des représentants de l'*Épitomé B*, sur la composition factice de cette chronique.

3° Les interpolations et continuations au texte de Georges le Moine, selon les traditions *La* et *Lo*, qu'une mention explicite des manuscrits attribue à Syméon Logothète. La tradition *La* représente une *Épitomé A* pure, la tradition *Lo* une *Épitomé A* contaminée par d'autres sources.⁴⁾

4° La chronique de Syméon Logothète, ou du moins celles des compilations conservées sous ce nom qui font alterner des extraits d'une *Épitomé A* avec des extraits de Georges le Moine. Ces compilations apparaissent dans les manuscrits *Messanensis 85*, *Vindobonensis hist. t. graec. suppl. 91*, *Holkamensis 295* et *Marcianus 608.*⁵⁾

1) Cf. E. Patzig, B. Z. III, 1894, p. 474 ss.

2) Ed. Th. L. F. Tafel, dans les *Monumenta saecularia publiés par l'Académie royale de Bavière III^e Classe 1^{re} Partie*. Munich 1859. — Cf. E. Patzig, B. Z. III, II, 1894, p. 473 ss.

3) Cf. E. Patzig, B. Z. III, 1894, p. 487.

4) Cf. C. de Boor, *Die Chronik des Logotheten*. B. Z. VI, 1897, pp. 233—273, 73, et *Georgii Monachi Chronicon* ed. C. de Boor préf. p. XXXIX, et ss.

5) Cf. C. de Boor, *Die Chronik des Logotheten*. B. Z. VI, 1897, p. 273—284, et *Weiteres zur Chronik des Logotheten*. B. Z. X, 1901, pp. 70—90; accessoirement *l'Index*

Toutes ces chroniques s'étendent depuis la Création jusqu'au règne de Romain I Lacapène (a. 948).

Quelques manuscrits composites, qui présentent bout à bout des périodes d'histoire empruntées à des sources diverses, contiennent des portions quelconques de l'Épitomé A. Nous n'en citerons qu'un exemple, celui du manuscrit *Parisinus suppl. gr. 665*, où nous trouvons le texte d'une Épitomé A, pour la période qui s'étend du règne de Constantin, fils d'Héraclius, (= Theod. Mel. p. 107) jusqu'à la fin du règne de Théophile (= Theod. Mel. p. 159).

L'Épitomé B, qui se distingue de l'Épitomé A, à la fois par l'emploi d'une Épitomé complète et par l'adjonction de la source additionnelle¹⁾ présente une plus grande diversité de formes. Née d'une contamination de l'Épitomé originale, elle a été elle-même remaniée à diverses reprises.

1° La première étape de cette tradition, ou *Épitomé B du premier degré*, semble nous avoir été conservée par la chronique dite de Léon le Grammaire, ou du moins dans la partie de cet ouvrage qui commence avec Dioclétien, ainsi que dans les notes marginales de la partie antérieure du texte.

Il convient de rappeler que la chronique dite de Léon le Grammaire se compose de deux tronçons empruntés à des manuscrits différents. La partie du texte qui s'étend de Léon l'Arménien à la fin, c'est à dire à Romain I Lacapène, a été publiée la première.²⁾ Elle provient du ms. Parisinus 1711, vaste encyclopédie historique, où elle était destinée, sous le nom de *νέων βασιλέων χρονογραφία*, à continuer la chronique de Théophane. Une souscription explicite l'attribue à Léon le Grammaire et déclare qu'elle fut achevée le 8 Juillet 1013.³⁾ — La partie antérieure de l'ouvrage a été publiée par Cramer⁴⁾ d'après une chronique *anonyme* contenue dans le ms. Parisinus 854, qui relate, en même temps que l'histoire ancienne depuis la Création, l'histoire

travaux de V. Vasilievsky, *La Chronique du logothète en slave et en grec*. Viz. Vrem. II, 1895, pp. 78—151; et de S. Šestakov, *Un manuscrit parisien de la chronique de Syméon Logothète*. Viz. Vrem. IV, 1897, pp. 167—183; et *Les manuscrits de Syméon Logothète*. Viz. Vrem. V, 1898, pp. 19—62.

1) Le caractère de cette source additionnelle et les emprunts qui lui ont été faits par le rédacteur de l'Épitomé B ont été très nettement définis par E. Patzig, B. Z. III, 1894, pp. 473—481.

2) D'après le ms. Paris. gr. 1711 dans les « Auctores post Theophanem » ed. F. Combes. Paris 1685.

3) Cf. Leo. Gr. ed. Bonn, p. 331 l. 3—5.

4) *Ἐκλογαὶ ἱστοριῶν* ed. A. Cramer. Anecdota Parisiensia t. II pp. 243—381.

romaine et byzantine jusqu'à la 11^{ème} année de Léon le Sage.¹⁾ Ce manuscrit fournit donc un récit qui, non seulement, rejoint l'époque à laquelle commence celui de Léon le Grammairien, mais qui correspond même à celui-ci pour la période suivante, laquelle s'étend de Léon l'Arménien à la 11^{ème} année de Léon le Sage.

C'est l'identité supposée parfaite des deux textes pour cette période commune, qui a permis de compléter la chronique de Léon le Grammairien au moyen de la chronique anonyme du ms. Parisinus 854 et d'attribuer celle-ci à l'auteur dont l'autre portait la signature.

L'ouvrage ainsi recomposé représente, disions nous, la première forme de l'Épitomé B. E. Patzig, avec sa perspicacité habituelle, en a reconnu la composition. Le rédacteur de cet ouvrage s'est servi de deux exemplaires dont l'un était une Épitomé A, l'autre une Épitomé B, telle que nous l'avons définie déjà. Il a, dans la partie antérieure à Dioclétien, copié l'Épitomé A, en y introduisant ensuite, au moyen de notes marginales, les données que l'Épitomé B présentait seule. A partir du règne de Dioclétien, il a peu à peu abandonné la source A, qu'une comparaison avec la tradition B lui faisait juger trop lacuneuse, et il a reproduit telle quelle l'Épitomé B.

La partie de Léon le Grammairien où il convient de reconnaître une Épitomé B serait donc *la partie du texte qui commence avec Dioclétien et les notes marginales de la partie antérieure.*

Ce qui caractérise cette première étape de l'Épitomé B, c'est la juxtaposition pure et simple, sans souci de cohésion logique ou d'ordre chronologique, des éléments dérivés de l'Épitomé et de ceux empruntés à la source additionnelle.

Il convient de remarquer enfin que l'exemplaire de l'Épitomé B qui a servi à Léon le Grammairien, s'il n'avait point encore confondu les deux traditions composantes de cette chronique, était néanmoins à d'autres égards assez médiocre. Il présentait, de l'Épitomé B, un texte parfois écourté et il n'avait point d'autre part conservé toutes les interpolations provenant de la source additionnelle.

2^o C'est, à ce qu'il semble, la tradition *Va* de Georges le Moine qui nous a conservé, dans ses interpolations, la forme la plus pure de *l'Épitomé B du second degré.*²⁾ Elle joint à l'avantage de s'accorder mieux que Léon le Grammairien avec d'autres représentants du même cycle, celui de reproduire plus exactement les sources présumées de la chro-

1) Le ms. se termine par les mots *ὅτι Δαμιανὸς τοῦ Ἀγαθηνοῦ* (= Leo. Gr. ed. Bekker p. 274 l. 2).

2) Cf. C. de Boor, *Römische Kaisergeschichte in byzantinischer Fassung*. B. Z. II, 1893, pp. 1—21.

nique. Toutefois, si elle n'a subi aucune altération dans la rédaction, elle a été l'objet d'un remaniement plus grave. Tandis que Léon le Grammairien présente, au hasard de la juxtaposition, la double série des éléments provenant de l'Épitomé et de la source additionnelle, l'Épitomé B du second degré, au contraire les a restitués dans un ordre chronologique parfait.

3° C'est sans doute à une Épitomé B de ce genre que remonte la chronique perdue que nous désignerons par la lettre π .¹⁾ Cet ouvrage, qui servit de source à la chronique du Parisinus gr. 1712 et à Cédrenus, avait amalgamé une Épitomé B du second degré, c'est-à-dire un exemplaire où l'ordre chronologique avait été rétabli, avec d'autres sources. Malgré cette contamination, la comparaison du ms. Paris. 1712 avec Cédrenus permet une restitution satisfaisante de l'Épitomé B. Des deux représentants de π , le ms. Paris. 1712 conserve mieux le cadre de l'original mais en altère plus fréquemment le texte. Cédrenus au contraire, bien qu'il ait compilé la source π avec une foule d'autres matériaux, reproduit le texte avec plus de fidélité.

4° Un des manuscrits si divers qui apparaissent sous le nom de Syméon Logothète, le Vindobonensis hist. gr. 37, a combiné avec des extraits de George le Moine, une Épitomé B du premier degré.²⁾ Il ne diffère donc de Léon le Grammairien que par l'état fragmentaire de sa tradition.

Entre les aspects divers de l'Épitomé A et les formes successives de l'Épitomé B, K. Praechter a cru discerner une étape intermédiaire. Elle serait représentée par le ms. Vaticanus 163.³⁾ Ce ms. présenterait en effet selon l'interprétation ingénieuse de Praechter, l'Épitomé telle qu'on la retrouve dans la tradition B, mais exempte des interpolations tirées de la source additionnelle. Cette théorie est fondée sur un dé-

1) Cf. H. Gelzer, *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie*. Leipzig 1885—1895. t. II pp. 281—293 et pp. 357—384; K. Praechter, *Die römische Kaisergeschichte bis auf Diokletian in cod. Paris. 1712 und cod. Vat. 163*. B. Z. V. 1896, pp. 484—537; K. Praechter, *Quellenkritische Studien zu Kedrenos*. Sitzungsber. der philos.-philol. und der histor. Classe der kgl. bayer. Akad. der Wiss. 1897, p. 307; S. Šestakov, *L'Anonyme du ms. Parisinus grec 1712 dans les limites de Théophane*. Mémoires savants de l'Université de Kazan 1897, Mai-Juin pp. 1—38, Juillet-Août pp. 1—32; la partie du ms. Paris. 1712 qui fait suite à Théophane a été éditée dans les *Scriptores post Theophanem*, sous le nom de Syméon Magister, ed. Bonn pp. 603—760.

2) Cf. C. de Boor, B. Z. VI, 1897, pp. 275—277 et B. Z. X. 1901, p. 75.

3) Cf. C. de Boor, *Zur Chronik des Pseudo-Polydeukes*. B. Z. II, 1893, p. 563—588 et K. Praechter, op. cit. B. Z. V, 1896, pp. 484—537.

part des notes marginales de Léon le Grammairien; nous aurons l'occasion de la discuter plus tard. Contentons-nous pour le moment de signaler un élément similaire, encore inconnu, de la tradition manuscrite.

Le ms. Parisinus suppl. gr. 665 est, pour la portion du texte qui contient l'histoire impériale, un très proche parent du Vaticanus 163. Ce ms. de papier, rapporté de l'Athos par Minoïde Minas et malheureusement restauré par lui, a été écrit au XV^e siècle par deux mains différentes, qui semblent avoir utilisé la même source, puisqu'elles se remplacent dans la copie de parties parfaitement homogènes.

Le ms., dans son état actuel, présente en tête 8 feuillets récents, numérotés par Minas, qui en outre a écrit aux folios 3—4 une table des matières. Il est malaisé de reconnaître si cette table représente un πίναξ perdu ou si elle est au contraire l'œuvre de Minas. Je serais porté à croire que le titre seul: *ἀνορθόγραφος μὲν ἡ βίβλος τῆ δ' εἰδότητι εὐανάλεκτος. Περιέχει δὲ τὰδ' ἐν πίνακι, τῆς ἀρχῆς λειπούσης* doit être attribué à Minas. En effet, la table se complique de scolies marginales, où nous trouvons le contenu du ms. comparé avec le texte de Malalas, en même temps que de notes historiques qui correspondent plutôt à la manière des compilateurs byzantins qu'à celle, souvent plus prétentieuse et parfois moins savante, de Minoïde Minas.

Le texte de la chronique est contenu dans les folios 9—155 recto. Le récit mutilé du début, commence par l'histoire de Tarquin, fol. 9: ... *εἰς ὕψωσιν πάσης μελέτης ἡγησαμένης τὸ τῆς πόλεως ἐξεφώνησεν ὄνομα πολιτικὸν Ῥώμη ... κτλ.*; il se continue par l'histoire de Tarquin, Collatin et Brutus, ainsi que par quelques remarques sur les institutions républicaines de Rome: consuls, dictateur, sénat etc. Au fol. 10^v l'histoire impériale commence par les mots: *Γάτος Ἰούλιος Καῖσαρ, ἐτη δ' καὶ μῆνας ἦ ...*, elle se poursuit jusqu'au règne de Vespasien, jusqu'aux mots (fol. 15^v): ... *αὐτοκράτωρ δὲ γέγονε ἐν Παλαιστίνῃ καὶ πόλεις τῶν Ἰουδαίων ...* Entre le fol. 15^v et le fol. 16 une partie du texte manque, qui contenait les règnes de Vespasien, Tite, Domitien, Nerva. Le texte reprend fol. 16: ... *οὗτος ἀπηγόρευσεν ἐκτεμεῖν τινων τὰ αἰδοῖα ἐν Ῥώμῃ καὶ τελευτᾶ ...* et se poursuit désormais sans lacune.

Si nous faisons exception pour les règnes de Jules César et d'Auguste, où le Vatic. 163 mêle d'ailleurs à l'Épitomé des extraits de Malalas et d'autres sources, nous constatons que le contenu du ms. Paris. suppl. gr. 665, pour toute la partie suivante de l'histoire romaine et jusqu'à Carinus inclus, est de tous points semblable à celui du ms. Vatic. 163. Il est toutefois impossible de le considérer comme une

copie de ce dernier, à cause des leçons originales et des particularités qu'il présente.

Nous verrons plus loin dans quelle mesure il constitue un critère de la théorie de K. Praechter.

En somme la double tradition et les étapes diverses de l'Épitomé ont été l'objet d'études multiples et approfondies. D'où vient dès lors que l'ensemble de ce cycle présente encore de nombreuses obscurités? C'est, à notre avis, parce que la critique historique, bien qu'appliquée avec une rare pénétration au problème des sources et des dérivés de ce cycle, ne pouvait cependant suffire à déceler certaines erreurs initiales qui s'étaient produites dans le travail philologique. La principale de ces erreurs atteint précisément les premières étapes de l'Épitomé B; c'est elles qui constitueront désormais le sujet principal de notre recherche.

§ 1. La Chronique du ms. Parisinus 854 et Léon le Grammairien.

Comme je le rappelais tout à l'heure, en énumérant les divers représentants de l'Épitomé B, on a coutume de confondre sous un même nom la chronique du ms. Paris. 854, qui ne porte aucun nom d'auteur, et la chronique du ms. Paris. 1711, qu'une souscription explicite attribue à Léon le Grammairien, ou du moins de considérer la première comme la partie initiale, la seconde comme la partie terminale d'un même ouvrage. Pour ce faire, on s'autorise de la parfaite identité des deux textes dans la partie qui leur est commune et qui s'étend du règne de Léon l'Arménien à la 11^e année du règne de Léon le Sage.

Cette identité est d'autant plus frappante, qu'à l'endroit même où le texte du ms. Paris. 1711 se substitue au texte du ms. Paris. 854, le rapport de notre chronique avec la tradition parallèle de l'Épitomé A change brusquement.

Jusque là notre chronique se différenciait nettement des divers représentants de la rédaction A, d'une part par une tradition plus complète et plus fidèle du texte de l'Épitomé, d'autre part par l'addition de données, telles que les portraits d'empereurs, les noms d'impératrices, la mention des patriarches contemporains, l'indication de la sépulture des empereurs etc. etc., données empruntées à la source additionnelle et parfaitement reconnaissables, à cause de leur caractère uniforme et exactement défini.

A partir du règne de Léon l'Arménien, le rapport de notre texte avec la tradition de l'Épitomé A change complètement de nature. Au lieu d'apparaître moins lacuneux ou moins corrompu, il présente au

contraire des omissions nombreuses et considérables, en même temps que de manifestes altérations. De plus, à partir du même moment, aucune des interpolations si caractéristiques qui, dans le récit antérieur, enrichissaient le fond de l'Épitomé, ne se retrouve plus dans le texte de notre chronique. Comme le remarquait déjà F. Hirsch¹⁾, le récit de Léon le Grammairien n'est plus, à partir de Léon V, qu'un abrégé souvent défectueux de Theodosios Melitenos ou du continuateur de Georges le Moine.

Ce changement d'aspect correspondant exactement avec un changement de source mérite de retenir notre attention. Est-il vrai que, selon l'assertion de Cramer, l'identification des deux sources est garantie par l'identité de leur partie commune? Et cette identité même a-t-elle été dûment reconnue?

La collation que nous avons effectuée de la portion du texte commune aux deux manuscrits donne à cet égard une réponse catégorique: l'identité des deux chroniques n'est qu'apparente et des différences profondes séparent en réalité les deux textes. Pour faire apparaître ces divergences avec une suffisante clarté, une simple collation fournirait certes tous les éléments désirables. Mais il vaut mieux grouper les variantes logiquement, en sorte que nous puissions reconnaître, en même temps que les faits qui séparent les deux textes, le genre de parenté qui pourtant les unit:

A. Le texte de Léon le Grammairien (= ms. Paris. 1711) a été collationné par Tafel avec celui des deux représentants les plus autorisés de l'Épitomé A: Theodosios Melitenos et le Logothète, continuateur de Georges le Moine. Un examen même superficiel de cet appareil critique permettrait de discerner aussitôt le nombre et l'importance des lacunes du texte de Léon le Grammairien; un classement des mêmes omissions permettra en outre de reconnaître leur origine.

Il n'y a aucun doute que certaines d'entre elles sont dues uniquement à des accidents paléographiques ou à des particularités du texte. Par exemple, l'homœotéleute est la cause évidente des omissions suivantes: Th. M. 160, 3—5; G. M. 722, 5—6 (= L. G. 229, 15) *εἰς τὸ λεγόμενον Μαυροπόταμον . . . τῷ Ἄμερ.* — Th. M. 161, 4—6 (= L. G. 230, 12) *ἐκεῖνος τῶν νομῆρων . . . Θεοφιλίτζης.* — Th. M. 163, 15—17; G. M. 726, 18—20 (= L. G. 233, 18) *ἔπεσεν εἰς τὴν αὐτοῦ κοίτην . . . ἐπιστραφεῖς.* — Th. M. 171, 16—17; G. M. 742, 4—6 (= L. G. 245, 4) *τῇ χειρὶ . . . παρευθὸν Βασίλειος.* — Th. M. 175, 24—25; G. M. 750,

1) F. Hirsch, *Byzantinische Studien.* Leipzig 1876. p. 99.

1—3 (= L. G. 251, 12) τοῦ ῥαίκτηρος . . . Βασιλείου. L'omission est également accidentelle dans certains passages où le texte mutilé demeure incompréhensible p. ex.: Th. M. 149, 1—4; G. M. 703, 11—14 (= L. G. 216, 4) παρευθὺ ἀπέστειλε . . . οἴκημα ἀδικεῖ. Mais ces cas d'omission involontaire constituent une infime minorité.

D'une façon constante, Léon le Grammairien s'est proposé d'abrèger le récit de l'Épitomé, soit en négligeant des faits ou des ensembles de faits qu'il jugeait peu importants, soit en écourtant les développements ou en omettant des détails, soit enfin en allégeant la rédaction d'incises inutiles, de redites dans l'expression, de propositions circonstanciées, etc.

Son parti pris apparaît manifeste dans l'omission de paragraphes entiers, qui lui ont sans doute paru superflus, tels que le récit du voyage de Théophile en Perse, à la rencontre de Théophobe: Th. M. 153, 28—154, 7; G. M. 711, 2—11 (= L. G. 222, 20) καὶ ἀπειλαὶ . . . εἶναι ὁρθόδοξος — ou l'histoire de l'hospice dit de Théophile: Th. M. 158, 6—20; G. M. 716, 7—22 (= L. G. 227, 14) οἶκον δὲ γεγονότα . . . τὰ Θεοφίλου — ou les menées de Théoctiste après sa défaite et son influence auprès de l'impératrice Théodora: Th. M. 160, 8—17; G. M. 722, 10—20 (= L. G. 229, 18) Θεόκτιστος δὲ . . . διωρίσατο.

En vertu de la même préoccupation, Léon le Grammairien a supprimé des traits accessoires du récit, des morceaux de dialogue, etc.: Th. M. 150, 1—2; G. M. 704, 15—18 (= L. G. 217, 8) ὁ δὲ ἀρχιεπίσκοπος . . . πέπονθας τὰ δευτέρῃ. — Th. M. 154, 24—25; G. M. 712, 4—5 (= L. G. 223, 14) ὁ δὲ βασιλεὺς . . . τὸν ἵππον. — Th. M. 157, 3—4; G. M. 715, 8—9 (= L. G. 226, 14) τῶν ποιητικῶν σχημάτων . . . ὧσιν ἱαμβοί. — Th. M. 161, 20—21; G. M. 724, 13—14 (= L. G. 231, 5) γαμβροῦ δὲ . . . θυγατέρα. — Th. M. 166, 25—26; G. M. 732, 13 14 (= L. G. 238, 10) καὶ ὑπέστρεψε . . . τοῦ ῥωμαϊκοῦ στρατοῦ. — Th. M. 170, 31—171, 7; G. M. 741, 5—7 (= L. G. 244, 12) ὅτι ληρεῖς . . . σὺ γὰρ διὰ τοῦτο. — Th. M. 179, 15—16; G. M. 759, 5—7 (= L. G. 256, 20) ἤρξατο δὲ . . . ἐξωνησάμενος. — Th. M. 180, 24—25; G. M. 761, 8—9 (= L. G. 258, 13) πολλὰ στέργων . . . βασιλέων. — Th. M. 191, 8—9; G. M. 779, 9—10 (= L. G. 273, 16) οὕτως πᾶσα . . . διὰ Σαμωνᾶ, etc.

Enfin Léon le Grammairien s'est appliqué systématiquement à alléger la rédaction de tout ce qui pouvait constituer soit un ornement inutile, soit un luxe de précision. Cette volonté est la seule manière d'expliquer des omissions telles que: Th. M. 144, 30—31; G. M. 690, 9 (= L. G. 210, 4) μοναχοῦς ὁμοίως . . . παρέδωκε. — Th. M. 145, 17; G. M. 692, 1 (= L. G. 211, 4) καὶ κατορύττουσιν. — Th. M. 147, 16; G. M. 700, 16—17 (= L. G. 213, 21) καὶ τῷ τοῦ γάμον . . . στέφει. — Th. M. 148, 9—10; G. M. 701, 18 (= L. G. 215, 4) καὶ τῆς εὐσεβείας:

ἀπειχέτο. — Th. M. 148, 11; G. M. 701, 20—21 (= L. G. 215, 6) καὶ τοὺς ἐπ' εὐλαβείᾳ . . . αἰκιζόμενος. — Th. M. 148, 27—28; G. M. 702, 6 (= L. G. 215, 21) ἔθος γὰρ ἦν . . . ἀπέροχεσθαι. — Th. M. 149, 7—8; G. M. 703, 17—18 (= L. G. 216, 7) καὶ ἐπ' ὄψεσι . . . Πετρωνᾶς. — Th. M. 149, 27; G. M. 704, 12 (= L. G. 217, 5) ὁ δὲ ἀπελθών. — Th. M. 151, 3; G. M. 705, 25 (= L. G. 218, 22) καὶ ἐπὶ τούτοις. — Th. M. 151, 13—14; G. M. 706, 6—7 (= L. G. 219, 10) καὶ τῇ εὐσεβείᾳ . . . τῆς πατρίδος ἐράν. — Th. M. 152, 2; G. M. 706, 28 (= L. G. 220, 6) καὶ τοῦτο ἤδη ἐλπίσαντες. — Th. M. 152, 8; G. M. 707, 4 (= L. G. 220, 12) μηδὲν . . . συμφυλετῶν. — Th. M. 152, 12; G. M. 707, 9—10 (= L. G. 220, 16) ὡς ἀγαθῶν . . . ἠγγησάμενος. — Th. M. 152, 16—17; G. M. 707, 15 (= L. G. 220, 21) καὶ τοῦ στρατοῦ παντός. — Th. M. 153, 11; G. M. 710, 10 (= L. G. 222, 3) καὶ τοῖς τάγμασι. — Th. M. 154, 10; G. M. 711, 15 (= L. G. 222, 22) καθὼς εἶδιστο. — Th. M. 154, 12—13; G. M. 711, 18 (= L. G. 223, 2) διὰ τὸ αἰφνιδίως . . . προσιέναι. — Th. M. 156, 8—9; G. M. 713, 26 (= L. G. 223, 13) καὶ ὅτι τοιούτου . . . αὐτοῦ ἔχει. — Th. M. 157, 28; G. M. 714, 19 (= L. G. 226, 11) ἐγκολάφας αὐτοῖς. — Th. M. 158, 4; G. M. 716, 5 (= L. G. 227, 13) φιλοτιμησάμενος . . . στεψίμῳ. — Th. M. 159, 20—21; G. M. 721, 11—12 (= L. G. 229, 4) ἀδυνατοῦντας . . . ἀνταγωνίσασθαι. — Th. M. 161, 3; G. M. 723, 15 (= L. G. 230, 12) ἢ μόνον . . . κρατήσοντος. — Th. M. 162, 7; G. M. 725, 4 (= L. G. 231, 21) τοῦ μετὰ ταῦτα κρατήσοντος. — Th. M. 165, 16; G. M. 730, 3—4 (= L. G. 236, 17) θηρῶν ὠμότητα . . . ἐνδειξάμενοι. — Th. M. 165, 18; G. M. 730, 6—7 (= L. G. 236, 19) καὶ τῶν ἄλλων οἱ τὸν φόνον κατειργάσαντο. — Th. M. 165, 21—22; G. M. 730, 10—11 (= L. G. 236, 22) ἀλλ' ὥσπερ κλύδων . . . ἐπέθετο. — Th. M. 165, 21; G. M. 730, 20 (= L. G. 237, 6) περιβαλῶν . . . σχῆμα. — Th. M. 166, 2—3; G. M. 731, 4—5 (= L. G. 237, 9) δι' ἃ ἐλύπει . . . Θεοκτίστου. — Th. M. 166, 6; G. M. 731, 8 (= L. G. 237, 12) καὶ ὑπ' ἐκπλήξεως . . . τὸ φρονεῖν. — Th. M. 168, 5—6; G. M. 735, 18—19 (= L. G. 240, 3) συνεχῶς ἐγκαλοῦντι . . . κατεπίγοντι, etc. etc.

Le parti pris d'abrégé est donc manifeste chez Léon le Grammairien; or la *chronique du ms. Paris. 854*, qui devrait, selon l'hypothèse généralement admise, lui être identique, ne comporte aucune de ces lacunes et, constamment d'accord avec Theodosios Melitenos et le continuateur de Georges le Moine, présente au contraire le texte intégral.

Il en va de même d'ailleurs pour les altérations nombreuses qui ont défiguré le texte de Léon le Grammairien. Ces altérations doivent être attribuées tantôt aux négligences de la copie, tantôt à l'arbitraire du rédacteur, qui altère le texte pour l'écourter, par ex.: L. G. 207, 12

επανελθών : *επελθών* P. (= Paris. 854), Th. M., G. M. — L. G. 207, 14
τὴν ἐαυτοῦ δύναμιν : *τὴν περὶ αὐτὸν δύναμιν* P., Th. M., G. M. — L. G.
 207, 20 *ὁ δὲ* : *ὁ δέ γε* P., Th. M., G. M. — L. G. 207, 21 *λογῆσαι* : *λογ-*
χῆσαι P., *λογχίσαι* Th. M., *λογχεῦσαι* G. M. — L. G. 208, 2 *ἐπαρόντων* :
ἐπαγαρόντων <τὴν> P., *ἐπαγαρόντων* Th. M., G. M. — L. G. 208, 3
ἵππους : *ἱππεῖς* P., Th. M., G. M. — L. G. 208, 4 *τὸ ἐκέισε* : *τὸ ἐκέισε<δν>*
 P., Th. M., G. M. — L. G. 208, 22 *ἐπετίμησε* : *ἐπεστόμισε* P., Th. M.
 (G. M. deest.). — L. G. 209, 10 *στρατοῦ* : *στρατοπέδου* P., Th. M., G. M.
 — L. G. 209, 22 *προσθεῖς* : *πεισθεῖς* P., Th. M. (G. M. deest.). — L. G.
 210, 7 *ἡμῶν* : *ἡμέρας* P., Th. M., G. M. — L. G. 211, 2 *τὸ τοῦ ἀλιτηρίου*
σῶμα : *τὰ τοῦ ἀλιτηρίου μέλη* P., G. M. (Th. M. deest.). — L. G. 211, 3
τὰ παμμίαρα αὐτοῦ μέλη : *τὸ παμμίαρον αὐτοῦ σῶμα* P., Th. M., G. M.
 (cf. ligne précédente). — L. G. 211, 8 *προκατεχούσης* : *προκατασχούσης* P.,
 Th. M., G. M. — L. G. 212, 9 *ποιναῖς* : *πόνοις* P., Th. M., G. M. — L. G.
 212, 17 *κατατύξαντα* : *κατάρξαντα* P., Th. M., G. M. — L. G. 212, 19 *πρὸ*
τούτου : *πρὸς τούτου* P., Th. M., G. M. — L. G. 213, 2 *ἀφ' ὧν* : *σφῶν* P.,
 Th. M., G. M. — L. G. 213, 11 *ἀραγοῦσα* : *ἀναραγοῦσα* P., Th. M., G. M. —
 L. G. 214, 16 *ἐνοχος* : *ἄξιος* P., Th. M., G. M. — L. G. 215, 16 *στρουθίον*
ἐφεζόμενον : *στρουθοὶ ἐφεζόμενοι* P., Th. M., G. M. — L. G. 215, 19
κατακοσμήσας : *κατασκευάσας τοὺς λεγομένους λῶρους καὶ τὰ λοιπὰ*
πάντα P., Th. M., G. M. — L. G. 216, 15 *ὑπόληψίν τινα* : *ὑπολήψεις*
τινάς P., Th. M., G. M. — L. G. 217, 11 *ἄμα τῶν τῆς συγκλήτου* : *ἄμα*
τῆ συγκλήτῳ P., Th. M., G. M. — L. G. 218, 5 *τοῦ δεσμοτηρίου πε-*
ποίηκεν ἐξελεῖν : *τοῦ δεσμοτηρίου ἐκβαλὼν ἀπέδωκεν* P., Th. M., *τοῦ*
δεσμοτηρίου ἐξέβαλεν ἀποδοῦς G. M. — L. G. 218, 23 *χάριν* : *χαρὰν*
 P., Th. M., G. M. — L. G. 219, 2 *ἀγωνία* : *ἀθυμία* P., Th. M., G. M. —
 L. G. 219, 22 *εἰργάσατο* : *καθίστατο* P., *καθίσταται* G. M. etc. etc.

En face de la leçon altérée de Léon le Grammairien, le ms. Paris. 854, d'accord avec les meilleurs représentants de l'Épitomé A, présente au contraire le texte authentique.

B. Il ne faudrait point toutefois s'autoriser de cet accord apparent entre la chronique du ms. Paris. 854 et les représentants de l'Épitomé A pour conclure qu'elle est elle même un représentant méconnu de ce groupe.

En effet, de même que la chronique du ms. Paris. 854 concorde avec Theodosios Melitenos et le continuateur de Georges le Moine pour s'opposer au texte lacuneux et à la leçon altérée de Léon le Grammairien, de même elle s'écarte de Theodosios Melitenos et du continuateur de Georges le Moine pour opposer, à la tradition altérée de l'Épitomé A, la rédaction de l'Épitomé B ou pour présenter seule les interpolations

empruntées à la source additionnelle, lesquelles, ainsi que nous l'avons vu plus haut, caractérisent la tradition B.

Ces interpolations, grâce à leur caractère bien défini, se reconnaissent à première vue. Il est impossible, par exemple, de ne pas attribuer à la „Zusatzquelle“ la note suivante:

L. G. p. 213, 5 <Ἀπέθεντο δὲ τὸ σῶμα αὐτοῦ ἐν τῷ ναῶ τῶν ἀγίων ἀποστόλων. Τὸν πατριαρχικὸν θρόνον κατέχοντας ἔτι Ἀντωνίου τοῦ <ἀπὸ> Συλαίου. Ἔσχον δὲ αὐτὸ αὐτοῦ τὴν ἀρχὴν Θεόφιλος ὁ υἱὸς αὐτοῦ μετὰ τῆς μητρὸς αὐτοῦ Εὐφροσύνης>

Θεόφιλος <ὁ υἱὸς Μιχαὴλ τοῦ Ἀμορραίου>

(En marge) Θεόφιλος ὁ υἱὸς Μιχαὴλ τοῦ Ἀμορραίου μετὰ τῆς μητρὸς αὐτοῦ Εὐφροσύνης, στνς'.

Nous retrouvons en effet dans cette interpolation quatre des catégories qui caractérisent la source additionnelle: a) la mention des sépultures impériales, b) le nom du patriarche contemporain, c) la répétition du nom de l'empereur sous sa forme complète, d) l'année mondiale qui, dans la chronique du ms. Paris. 854, accompagne, depuis le règne d'Auguste, le nom de chaque empereur.

Nous disposons d'ailleurs d'un critère pour la provenance de ces notes. Si elles remontent à la source additionnelle qui caractérise l'Épitomé B, nous les retrouverons dans les autres représentants de cette tradition, par exemple dans les dérivés de π. Toutefois cette concordance sera moins rigoureuse que pour les périodes précédentes. D'abord elle sera limitée au seul ms. Paris. 1712, puisque, depuis le règne de Michel I, Cédrenus, qui avait été jusque là un témoin précieux de l'Épitomé B, suit au contraire Scylitzès. D'autre part le témoignage unique du Paris. 1712 est, pour la fin de cette chronique, parfois sujet à caution, car il arrive que le ms. Paris. 1712 n'y représente plus qu'une rédaction abrégée de sa source.

Mais, pour être moins constant et parfois moins fidèle, le témoignage concordant du Paris. 1712 ne nous fera cependant pas entièrement défaut. C'est ainsi que nous retrouvons chez lui (p. 624, l. 11—14) au moins deux des éléments de la note du Paris. 854, que nous venons de reproduire.

Par contre la note suivante: L. G. p. 228, l. 8: <Τὸν δὲ τῆς ἀρχιερωσύνης θρόνον κατεῖχεν Ἀντώνιος ἀπὸ Συλαίου καὶ μετ' αὐτὸν Ἰωάννης ὁ σύγκελλος, ὁ νέος Ἰαννής.>, dont le caractère est de tous points semblable et dont la provenance ne saurait faire de doute, ne se retrouve point dans le ms. Paris. 1712.

En même temps que ces notes, qui apparaissent d'une façon constante et sérielle, la source additionnelle a fourni au Paris. 854 d'autres

éléments encore, dont l'origine nous est d'ailleurs garantie, comme précédemment, par le témoignage concordant du Paris. 1712.

Paris. 854, fol. 410 v° (= L. G. p. 240, l. 15).

Τοῦ δὲ μὴ πεισθέντος Φώτιου πατριάρχην ἀντ' αὐτοῦ χειροτονεῖ πρωτασηκρητὶν ὄντα κατ' ἐκείνου καιροῦ καὶ λογιώτατον πάνυ <οὐ γνώμη καὶ βουλή ἐστέφθη ὑπὸ Μιχαὴλ Βασιλείος. Ὁ δὲ πατριάρχης Ἰγνατίος ὑπὸ Βάρδα καισαρος, θείου Μιχαὴλ τοῦ βασιλέως, ἐπειδὴ ἐκώλυεν αὐτὸν τῆς κοινωνίας διὰ τινὰ σφάλματα, τῆς ἐκκλησίας ἐξώσθη καὶ βασάνοις ἀνηκέστοις ὑπεβλήθη καὶ τὴν παραιτήσιν τῆς πατριαρχίας ἐξεβιάζετο ποιῆσαι. Καὶ γὰρ παραδίδωσιν αὐτὸν ὁ Βάρδας Θεοδώρω τῷ Μώρῳ κατακλείσειν, πρὸς δὲ καὶ Γοργωνίτῃ Ἰωάννῃ καὶ Νικολάῳ τῷ Σκουτελόπτῃ ὃν καὶ ἐν τῷ τῶν ἀποστόλων ναῶ ἐν τῇ λάρνακι τοῦ Κοπρωνύμου περικλείσαντες, τοῦτον χειμῶνος ὦρα γυμνὸν εἶσαν ἔνθεν ὁ ἀθλητὴς ἐκ τῶν κρυφίων μελῶν ἀποβολὴν ἐποιεῖτο σαπρίας καὶ αἵματος. Οὕτως ἐγκαρτερῶν τοῖς δεινοῖς ὁ πανόλβιος οὐκ ἐφθέγγετο πρὸς κύριόν τι πονηρόν. Τοιγαροῦν διανίστησιν αὐτῷ ὁ κύριος τὸν Ἀρμένιον παραμυθούμενον αὐτῷ. Οὗτος γὰρ ἀγγεῖδιον ἐξ ὑέλου πληρῶν οἴνου πρὸς δὲ καὶ ἄρτιον, ἔστιν ὅτε καὶ μῆλα, τὴν τῶν κακοποιῶν ὑποχώρησιν λανθάνων, τῷ ὀσίῳ εἰσήγε, καὶ τῆς λάρνακος αὐτὸν καταβιβάζων ἀπεκούφιζε κατ' ὀλίγον τῆς συμφορᾶς μέχρι τῆς ἐκείνων ἐλεύσεως>.

Paris. 1712 p. 667, l. 10, ss.

Καὶ δὴποτε μέλλοντος κοινωνεῖν τοῦ Βάρδα ὁ πατριάρχης ὡς ἀνάξιον ἀπάσατο· ὃς ὀργῆς πληγῆς τὴν ψυχὴν τὸν παραινέτην ὡς ἄνομον καὶ φθορέα τῆς ἐκκλησίας ἐξέωσε καὶ παραιτήσασθαι ἀναγκάζων βασάνοις ἀπείροις ὑπέβαλεν (= L. G. p. 240, l. 8—13). Παραδίδωσι γὰρ αὐτὸν τῷ Θεοδοσίῳ τῷ Μωρῷ λεγομένῳ καὶ τῷ Γοργωνίτῃ Ἰωάννῃ καὶ Νικολάῳ τῷ Σκουτελόπτῃ, οἱ καὶ περιέκλεισαν αὐτὸν ἐν τῇ τοῦ Κοπρωνύμου λάρνακι γυμνὸν χειμῶνος ὦρα· ἔνθεν τῇ ἀνάγκῃ τοῦ κρύους ἐκ τῶν κρυφίων σαρκῶν ἀποβολὴν ἐποιεῖτο σαπρίας καὶ αἵματος. Οὕτως ἐγκαρτερῶν τοῖς δεινοῖς ὁ καρτερικώτατος οὐκ ἐφθέγγετο τι πρὸς κύριον πονηρόν. Τοιγαροῦν διανίστησιν αὐτῷ κύριος Κωνσταντῖνον τὸν Ἀρμένιον παραμυθούμενον αὐτῷ· καὶ γὰρ ἀγγεῖδιον οἴνου καὶ ἄρτον καὶ μῆλα, τοὺς κακοποιούς κατὰ χώρας λανθάνων, τῷ ὀσίῳ εἰσήγε, καὶ τῆς λάρνακος αὐτὸν καταβιβάζων ἐκούφιζε τὸ πολὺ τῆς συμφορᾶς μέχρι τῆς ἐκείνων ἐλεύσεως.

Le même récit se trouve avec des variantes plus ou moins importantes dans le Théophane Continué (ed. Bonn. p. 193), chez Génésius

(ed. Bonn. p. 100, l. 12, 13) et dans la Vie d'Ignace par Nicéas David (Migne P. G. t. CV p. 521 B, l. 4), mais la comparaison de ces textes permet d'établir à la fois que le Paris. 1712 représente la tradition du Paris. 854 écourtée et que celle-ci, quoique constituant une tradition parallèle à celle des autres textes, en est toutefois parfaitement indépendante.

On reconnaîtra encore sans difficulté la source additionnelle dans les deux passages concordants que voici:

Paris. 854 f° 414 (= L. G. p. 253, l. 1).

〈Βασίλειος ὁ βασιλεὺς ἐκ Μακεδόνων πόλεως Ἀδριανουῦ. Ἰστέον ὅτι ἡ Ἀδριανούπολις πρότερον μὲν Ὀρεστιάς ἐκαλεῖτο ἐξ Ὀρέστου υἱοῦ Ἀγαμέμνονος, ὃς ἐξ ἀρχῆς αὐτὴν ἔκτισε διὰ τὸ λούσαι ἐν τοῖς ἐκείσε οὖσι ποταμοῖς καὶ ἀπαλλαγῆναι τῆς νόσου. Ὑστερον δὲ Ἀδριανὸς Καίσαρ εὐκτίστοις ἐρύμασιν αὐτὴν μεγαλύνας πόλιν Ἀδριανουῦ μετακέκληκε.〉
Βασίλειος . . . κτλ.

Paris. 1712 p. 686, l. 16, 33.

Ἔρωγητο δὲ ἀπὸ Ἀδριανουπόλεως τῆς Μακεδονίας, ἥτις πρότερον μὲν Ὀρεστιάς ἐκαλεῖτο ἐξ Ὀρέστου υἱοῦ Ἀγαμέμνονος, ὃς ζήλω δικαίῳ διὰ τὴν πρὸς τὸν πατέρα Κλυταίμνηστρας δολοφονίαν ταύτην σὺν Αἰγίσθῳ ἀπεκτονηκὼς λίαν ἐκμέμηνεν, καὶ ἐν τῇ συνελεύσει Ἐβρου Ἄρξου τε καὶ Ἀρτάβου τῶν τριῶν ποταμῶν λουσάμενος τῆς νόσου ἀπήλλακτο· ἐνθα ταύτην οἰκοδομήσας ἐπὶ τῷ ἰδίῳ ὀνόματι κέκληκεν. Ἀδριανὸς δὲ Καίσαρ εὐκτίστοις ἐρύμασιν αὐτὴν μεγαλύνας πόλιν Ἀδριανουῦ μετακέκληκεν.

Comme il arrive fréquemment, le Paris. 1712 nous représente ici un état de l'Épitomé B plus complet que celui que nous trouvons dans le Paris. 854; mais le point principal qui résulte de la comparaison des deux textes, c'est que la concordance des deux témoignages autorise l'attribution de ce passage à la source additionnelle.

D'autre part, comme nous le remarquons dès le début du présent travail, l'Épitomé B ne se caractérise pas seulement du fait qu'elle a complété l'Épitomé au moyen d'une source additionnelle, elle se distingue également de l'Épitomé A par une reproduction plus fidèle du texte original de l'Épitomé primitive. C'est précisément ce que nous constatons dans la chronique du ms. Paris. 854 pour la période postérieure à Léon l'Arménien, non moins que pour la précédente.

Une série d'exemples ne laissera subsister aucun doute à cet égard, d'autant que le témoignage concordant du ms. Paris. 1712, garantit toujours la traditionnalité de la leçon du ms. Paris. 854.

Épitomé A.

Th. M. p. 143, l. 2—3;
L. G. 207, l. 9; (G. M.
deest.).

... βεβαιώσας αὐτὸν
ἐγγράφως περὶ τῆς ἐαυ-
τοῦ ὀρθοδοξίας.

Th. M. p. 143, l. 27—28;
G. M. p. 681, l. 3—4;
L. G. p. 208, l. 14.

... ἐφάνη ἀστὴρ κομή-
της ἐν σχήματι δύο λαμ-
πρῶν σεληνῶν ἐνου-
μένων ... κτλ.

Th. M. p. 148, l. 20—22;
G. M. p. 702, l. 25—26;
cf. L. G. p. 215, l. 16.

... δένδρον τε χρυ-
σοῦν, ἐν ᾧ στρουθοὶ
ἐφεξόμενοι διὰ μηχανῆς
τινος μουσικῶς ἐκελά-
δουν.

Th. M. p. 148, l. 23—24;
G. M. p. 703, l. 1—2; cf.
L. G. p. 215, l. 19—20.

... καὶ χρυσοῦφάν-
τους κατασκευάσας τοὺς
λεγομένους λώρους καὶ
τὰ λοιπὰ πάντα.

Épitomé B¹.

Paris. 854. f^o 398 v^o.

... βεβαιώσας αὐτὸν
ἐγγράφως περὶ τῆς ἐαυ-
τοῦ ὀρθοδοξίας· <οὐ γὰρ
οὐκ ἔλαθε τῷ καλῷ ποι-
μένι ὁ λύκος τῷ κωδίῳ
ἐγκεκρυμμένος>.

Paris. 854. f^o 399.

... ἐφάνη ἀστὴρ κο-
μήτης ἐν σχήματι δύο
λαμπρῶν <δίσκων> σε-
λήνης ἐνουμένων ... κτλ.

Paris. 854. f^o 402.

... δένδρον τε χρυ-
σοῦν ἐν ᾧ στρουθοὶ ἐφε-
ξόμενοι ἐκελάδουν <τοῦ
πνεύματος· διὰ κρυφίων
πόρων εἰσπεμπομένου>.

Paris. 854. f^o 402.

... καὶ χρυσοῦφάν-
τους κατασκευάσας τοὺς
λεγομένους λώρους καὶ
τὰ λοιπὰ πάντα· <καὶ τὰ
τῆς πόλεως τεῖχη χθα-
μαλὰ ὄντα ἀνύψωσε>.

Épitomé B².

Paris. 1712 p. 604,
l. 2—3.

... ἐβεβαίωσε αὐτὸν
ἐγγράφως ὡς ὀρθόδοξός
ἔστι τῇ πιστεῖ. <Ἄλλὰ
γὰρ οὐκ ἔλαθεν τῷ καλῷ
ποιμένι ὁ λύκος τῷ κω-
δίῳ ἐγκεκρυμμένος>.

Paris. 1712 p. 607,
l. 1—2.

... ἀστὴρ κομήτης
ἐφάνη ἐν σχήματι δύο
λαμπρῶν <δίσκων> σελη-
ναίων ἐνουμένων ... κτλ.

Paris. 1712 p. 627,
l. 13—14.

... καὶ δένδρον χρυ-
σεον, ἐν ᾧ στρουθοὶ
ἐφεξόμενοι διὰ μηχανῆς
τινος μουσικῶς ἐκελά-
δουν, <τοῦ πνεύματος
διὰ κρυφίων πόρων
εἰσπεμπομένου>.

Paris. 1712 p. 627,
l. 16—17.

... τοὺς τε λώρους καὶ
τὰ λοιπὰ πάντα χρυσοῦ-
φαντα κατασκευάσας.
<Καὶ τὰ τῆς πόλεως
τεῖχη χθαμαλὰ ὄντα
ἀνύψωσε>.

Th. M. p. 156, l. 9—11;
G. M. p. 713, l. 27—29;
L. G. p. 225, l. 14.

... προσλαβόμενος αὐ-
τὸν εἶχεν ἐν τῷ παλατίῳ
τῆς Μαναύρας, παρα-
δοὺς αὐτῷ διδάσκειν καὶ
μαθητὰς, παρέχων αὐτῷ
τὰ πρὸς ὑπηρεσίαν
ἅπαντα.

Th. M. p. 156, l. 17—18;
G. M. p. 714, l. 4—5;
L. G. p. 225, l. 17.

... τὸ λεγόμενον μυ-
στήριον, ἐν ᾧ ἐν τῇ μιᾷ
γωνίᾳ ὃ ἐὰν εἴπη τις,
ἐξακούεται ἐν τῇ ἑτέρᾳ.

Th. M. p. 157, l. 14 —
p. 158, l. 2; G. M. p. 715,
l. 21 — p. 716, l. 3; L. G.
227, l. 3—11.

Ἐπ' αὐτοῦ ἔπεσεν ἡ
χρυσῆ τοῦφα Ἰουστινια-
νοῦ, τοῦ λεγομένου
Ἀγρουστέως. Ἀμηχανοῦντων
δὲ πάντων, καὶ
πῶς ἀνέλθοιεν διαλογι-
ζομένων, εὐρέθη τις
σκαλωτῆς τεχνίτης, καὶ
ἀνελθὼν ἐν τοῖς κερά-
μοις τῆς μεγάλης ἐκ-
κλησίας βέλος ἀφήκεν
μετὰ σχοινοῦ εἰς τὸν
ἰππότην Ἰουστινιανοῦ,

Paris. 854. f° 406.

... προσλαβόμενος αὐ-
τὸν εἶχεν ἐν τῷ παλα-
τίῳ τῆς Μαγναύρας, παρα-
δοὺς αὐτῷ διδάσ-
κειν καὶ ἐκπαιδεύειν μα-
θητὰς <τοὺς εὐφυεστά-
τους τῶν νέων,> παρέ-
χων αὐτῷ τὰ πρὸς ὑπηρε-
σίαν ἅπαντα.

Paris. 854. f° 406.

... τὸ λεγόμενον μυ-
στήριον, ἐν ᾧ ἐν τῇ μιᾷ
γωνίᾳ ὃ ἐὰν εἴπη τις
<ἐν μυστηρίῳ προσκεκ-
φῶς,> ἐξακούεται ἐν τῇ
ἑτέρᾳ <φανερῶς.>

Paris. 854. f° 406 v°.

Ἐπ' αὐτοῦ ἔπεσεν ἡ
χρυσῆ τοῦφα Ἰουστινια-
νοῦ τοῦ μεγάλου Ἀγρου-
στέως. Ἀμηχανοῦντων
δὲ πάντων καὶ πῶς ἀνέλ-
θοιεν διαλογιζομένων,
εὐρέθη τις σκαλωτῆς ὃς
διὰ τοξότου πρῶτα μὲν
σχοῖνον λεπτὴν βέλους
ἐξαφτήσας, εἶτα διὰ ταύ-
της παχεῖαν, καὶ δι' ἐκεί-
νης ἔτι παχύτεραν καὶ
οἷαν ἀσφαλῶς δύνασθαι

Paris. 1712 p. 640,
l. 12—14.

... προσλαβόμενος
αὐτὸν εἰς τὸ παλάτιον
ἐν τῇ Μαγναύρᾳ ἔθετο,
παραδοὺς αὐτῷ καὶ μα-
θητὰς διδάσκειν <τοὺς
εὐφυεστάτους νέων,>
παρέχων αὐτῷ πᾶσαν
ἀπάθειαν.

Paris. 1712 p. 640,
l. 22—641, l. 2.

... τὸ λεγόμενον Μυ-
στήριον, ἐν ᾧ, ἐν τῇ μιᾷ
γωνίᾳ ὃ ἐὰν εἴπη τις
<ἐν μυστηρίῳ προσκεκ-
φῶς,> ἐξακούεται ἐν τῇ
ἑτέρᾳ <φανερῶς.>

Paris. 1712 p. 645,
l. 11—13

Τῷ αὐτῷ καιρῷ ἔπεσεν
ἡ χρυσῆ τοῦφα ἐν τῷ
Ἀγρουστειῷ Ἰουστινια-
νοῦ, καὶ ἐδόθη τῷ σκα-
λωτῇ παρὰ τοῦ βασιλέως
νομίσματα ρ'.

<p>τὸν ἐκ χαλκοῦ συνιστά- μενον. Καὶ τοῦ βέλους παγέντος ἐκεῖσε, αὐτὸς διὰ τοῦ σχοινίου δια- δραμῶν θάμβος μὲν τοῖς ὄρωσι παρέσχετο, καὶ τὴν τοῦφαν προσήρ- μοσεν, καὶ τὴν τοῦ βασι- λέως ἐπεσπάσατο εὐνοι- αν, καὶ τῇ τέχνῃ καὶ τῇ φύσει μέγα προσέθη- κεν ὄνομα, φιλοτιμη- θεις παρὰ τοῦ βασιλέως νομίσμασιν ἑκατόν.</p>	<p>φέρειν βάρος ἀνδρὸς ὑπὲρ τὸν ἵππον τὴν στήλην διαβιβάξει· δι' ἧς σχοίνου καὶ ἀναθέων ἐπὶ τὴν στήλην ἄνεισι καὶ τὴν τοῦφαν τῷ οἰκίῳ πάλιν τόπῳ ἐναποκαθ- ίστησι, πρᾶγμα ἄξιον θαύματος πεποικώς. Διὸ καὶ τὴν τοῦ βασι- λέως ἐπεσπάσατο εὐνοι- αν, καὶ τῇ τέχνῃ ἐτι δὲ καὶ φύσει μέγα προσ- έθηκεν ὄνομα, φιλοτιμη- θεις παρὰ τοῦ βασιλέως νομίσμασιν ἑκατόν.</p>
--	--

Dans ce dernier exemple, le témoignage du Paris. 1712 est insignifiant, mais la nature même du texte que présente la chronique du Paris. 854 garantit son authenticité. Malgré quelque précision apparente dans le détail¹⁾, les représentants de l'Épitomé A reproduisent l'anecdote sous une forme obscure ou même invraisemblable; au contraire la version du Paris. 854 nous la rapporte comme un de ces traits d'ingéniosité, un de ces *παράδοξα*, qui amusaient tout particulièrement les lecteurs byzantins.

Les textes que nous venons de réunir nous permettent de rectifier certaines hypothèses qui ont été formulées. D'une part la source additionnelle s'étendait, au delà du règne de Michel I, jusqu' au règne de Basile inclus — ce qui contredit une hypothèse de Patzig²⁾; d'autre part, bien après Léon l'Arménien et jusqu' à Théophile inclus, l'Épitomé B conserve une tradition indépendante et plus pure de la source commune, — ce qui contredit une conclusion de F. Hirsch.³⁾

Enfin, de l'ensemble de la comparaison que nous avons effectuée entre Léon le Grammairien et la chronique du ms. Paris. 854, il résulte

1° Que l'identité des deux chroniques est inadmissible.

2° Que Léon le Grammairien (ms. Paris. 1711) n'est qu'un abrégé souvent arbitraire d'une Épitomé A.

1) Les mots: καὶ ἐνελθὼν . ἐκκλησίας ne sont en effet qu'un détail imaginé pour parer à l'in vraisemblance du récit dans l'Épitomé A.

2) Cf. E. Patzig, B. Z. III p. 494.

3) Cf. F. Hirsch, Byzantinische Studien p. 99.

3° Que, seule, la chronique anonyme du ms. Paris. 854 nous conserve, avec les deux traits qui la caractérisent, ce que nous appelions plus haut la première étape de l'Épitomé B.

§ 2. La composition du manuscrit Paris. 854.

La question n'est toutefois pas si simple que nous puissions désormais identifier le Paris. 854 avec la forme primitive de l'Épitomé B.

Le premier fait qui s'oppose à cette identification est la médiocrité de la tradition que nous représente ce manuscrit. Le texte de l'Épitomé qu'il nous conserve est certainement meilleur que celui de l'Épitomé A, mais il est souvent écourté, souvent condensé, en tous cas très inférieur à celui de certains autres représentants de l'Épitomé B p. ex. de l'interpolateur *Va* de Georges le Moine. Il ne semble pas d'autre part que le ms. Paris. 854 ait conservé intégralement l'apport de la source additionnelle. Son principal mérite est de reproduire exactement l'aspect primitif de l'Épitomé B, où les deux sources composantes étaient juxtaposées et non confondues. C'est en effet grâce à cette particularité que l'on a pu reconnaître le caractère composite en même temps que la marque distinctive de l'Épitomé B.

Une autre difficulté résulte de la composition même du ms. Paris. 854. En effet la chronique contenue dans ce manuscrit n'est pas écrite d'une seule et même main. Le texte, qui a été copié à ce qu'il semble au début du XIII^e siècle, a dû subir quelque accident peu après sa confection, car il a été complété, à cinquante ans d'intervalle, et, avant sa restauration, il a dû rester quelque temps mutilé, comme en témoigne la note: *λείπει* au fol. 366 v^o, que nous trouvons à l'endroit même où la seconde main se substitue à la première.

La numérotation quaternionnaire aidant, il nous est facile de nous représenter l'état primitif du manuscrit et le détail de sa restauration.

Ce qui subsiste de première main constitue les quaternions 2 à 5, les 6 feuillets intérieurs du quaternion 6, les feuillets 2 et 3 du cahier 8, les quaternions 9 à 11.

La seconde main a suppléé les 2 feuillets extérieurs du quaternion 6, le quaternion 7, le cahier 8 à l'exception des feuillets 2 et 3 (ce 8^{ième} cahier est un ternion), les cahiers 12 et 13. Le 1^{er} quaternion seul n'a pas été restitué.

Le texte occupant dans le manuscrit les fol. 328—419, les feuillets de seconde main sont donc les fol. 360, 367—376, 379—381, 406—419, ce qui représente dans le texte les parties suivantes:

ed. Cramer p. 300, l. 5 *δολίαν αὐτοῦ ψυχῆν . . . τῷ δὲ Οὐάλεντι τῆν ἀνατολήν· ἣν δὲ πρὸ τῆς ἄρχῆς* | p. 302, l. 6 (= fol. 360).

p. 312, l. 26 τοῦ δὲ παραγενομένου . . . ἐστὲφθη δὲ ἄμα | p. 334, l. 28
(= ff. 367—376).

p. 338, l. 7 θεμέτιον τῶν Ἀραρηῶν παρὰ Στεφάνου Ἀλεξανδρείας
. . . ἐν τισὶ λόχοις καὶ ὄρεσιν | p. 343, l. 24 (= ff. 379—381).

ed. Bekker p. 224, l. 19 ἐν Συρίᾳ ἀχμάλωτοι Θεόφιλος . . . ὑπὸ Δαμια-
νοῦ τοῦ Ἀραρηνοῦ | p. 274, l. 2 (= ff. 406—419).

La première main, ou m^1 , qui a copié le texte, et la seconde main, ou m^2 , qui l'a complété après sa mutilation, remontent-elles à la même source? C'est la question qui résulte immédiatement de la constatation que nous venons de faire.

Il est vrai que la description même du manuscrit nous permet d'éliminer quelques hypothèses qui pourraient se présenter à l'esprit.

Par exemple, il est inadmissible que m^2 ait copié, pour les remplacer, certaines parties endommagées de m^1 . Le travail de m^2 a eu pour objet, non de restaurer un manuscrit abimé, mais de compléter un manuscrit lacuneux. La note *λείπει* au fol. 366 v° en témoigne clairement.

Mais si m^2 n'équivaut pas à l'état primitif de m^1 , son texte dérive-t-il du moins d'une source similaire? La réponse, qui ne saurait être qu'affirmative quand il s'agit de la nature du texte, devient au contraire très douteuse quand il s'agit de sa tradition.

Certes l'archétype de m^2 , comme celui de m^1 , était une Épitomé B du premier degré. Deux espèces de constatations nous permettent de l'affirmer. Comparées à la tradition parallèle de l'Épitomé A, les parties m^1 et les parties m^2 de la chronique du ms. Paris. 854 s'en distinguent également, et par la manière dont elles reproduisent l'Épitomé, et par les interpolations caractéristiques de la source additionnelle (portraits d'empereurs, indication des sépultures impériales, mention des patriarches contemporains, etc.) D'autre part le contenu de m^2 , aussi bien que celui de m^1 , se retrouve dans les autres représentants de l'Épitomé B, p. ex. dans la chronique du ms. Paris. 1712, ou Cédrenus.

Enfin il suffit d'une lecture superficielle pour reconnaître que m^2 , non plus que m^1 , n'avait encore subi la refonte chronologique qui caractérise l'Épitomé B du second degré.

Mais si les deux exemplaires auxquels remontent respectivement m^1 et m^2 contenaient une même chronique, ils ne représentaient pas cependant une même tradition de celle-ci. Le seul aspect paléographique des deux textes suffirait à le prouver. Tandis que la partie du texte copiée par m^1 comporte, même pour les règnes postérieurs à Dioclétien¹⁾

1) L'apparition de ces notes dans la portion du récit postérieure au règne de Dioclétien est d'autant plus caractéristique que, d'après le système d'E. Patzig,

un certain nombre de notules marginales, dont quelques-unes même apparaissent d'une manière systématique et pour ainsi dire sérielle, au contraire la partie copiée par m^2 ne comporte ni scolies, ni dates, ni compléments d'aucune sorte, mais seulement des rappels du texte à la marge, ou, si l'on veut, des sous-titres en manchette.

Cette différence est d'autant plus frappante qu'elle semble traditionnelle. Non seulement toutes les notes de m^1 sont écrites de première main, mais il est évident qu'elles apparaissaient déjà dans l'archétype de m^1 , puisque, aux endroits où elles sont particulièrement abondantes, le copiste a modifié la disposition du texte dont il a diminué le nombre de lignes ou rétréci le cadre. En ce qui concerne m^2 , l'état de son archétype est moins certain, mais du fait qu'il présente la plupart des additions qui caractérisent la source additionnelle et qu'il omet cependant une certaine catégorie des notes que nous retrouvons aux marges de m^1 , il semble bien que son archétype, ou bien ne mettait pas sur le même pied les deux catégories de notes que nous venons de reconnaître, ou bien n'en présentait qu'une seule.

Il en résulte que la tradition de m^2 n'était pas semblable à celle de m^1 ; le problème se pose immédiatement de savoir quelle est, des deux, la plus autorisée.

L'archétype de m^2 avait-il omis une partie d'ailleurs homogène (dates d'après l'année mondiale, olympiades, indictions, etc.) des données empruntées à la source additionnelle? Ou bien au contraire y a-t-il lieu de distinguer, parmi les données empruntées à la source additionnelle, des apports de sources différentes et de dates successives? En un mot, les additions à l'Épitomé telles que nous les retrouvons dans m^1 représentent-elles un emprunt unique à une source unique? On conçoit l'intérêt de cette question pour la reconstitution de la forme primitive de l'Épitomé B.

Malheureusement les éléments nécessaires pour la résoudre ont fait défaut jusqu'ici et l'insuffisance de l'édition de Cramer a même empêché qu'on l'abordât.

Rappelons brièvement comment Cramer a procédé.

Pour toute la première partie du texte qui correspond à l'histoire juive, il s'est contenté de relever deux références marginales (cf. pp. 250 et 257) qui rappelaient les noms célèbres de Jules l'Africain et d'Eusèbe, ainsi que quelques variantes marginales qui lui permettaient de constituer un semblant d'apparat critique; il a fait bon marché de

l'Épitomé B, à partir de ce règne même, s'est substituée purement et simplement au texte de l'Épitomé A.

tout le reste, références moins significatives, compléments au récit, développements historiques, etc.

Pour la période suivante, à partir de l'histoire romaine et du règne d'Auguste il a relevé une grande majorité des notes, mais il en a omis tout de même une bonne partie, qui n'était ni plus ni moins importante que celle qu'il accueillait, et il a d'ailleurs copié tout ce qu'il choisissait, d'une façon détestable. Enfin, l'édition du texte achevée, il s'est aperçu qu'il avait relevé d'une manière plus libérale les notes marginales de la fin du manuscrit que celles du début et il a jugé bon d'ajouter en appendice un dépouillement de celles-ci, que l'on pourrait dès lors supposer complet, mais que l'on reconnaît bientôt comme parfaitement fantaisiste.

Quelques exemples préciseront cette méthode, s'il convient d'appliquer ce mot à un pareil empirisme.

L'appendice destiné à compléter le relevé des notes pour la partie du texte correspondant à l'histoire juive omet, on ne sait pourquoi: p. 247, l. 13 ὡς φησι Ἰώσηπος.¹⁾ — p. 254, l. 5 Ἀβραὰμ ἀπὸ Χαρρὸν ἐξερχόμενος σὺν τῷ Ἀὼτ τῷ ἀδελφιδῶ, ὡν ἐτῶν οὐ.²⁾ — p. 254, l. 27 ὡς φησι Ἰώσηπος. — p. 256, l. 23 Ἀβραὰμ παρόφησε ἐν Γεράροις ἦν τινες Ἀσκάλωνά φασιν εἶναι, ὡς Ἀφρικανός.³⁾ — p. 256, l. 23 Ὅτι Ἰσαὰκ γέλωσ μεθ' ἡδονῆς ἐρμηνεύεται· διὰ γὰρ τὸ ἐπιμειδιάσαι τὴν Σάρραν τῇ θεῖα τοῦ ἐν γήρα τοκετοῦ ἐπαγγελία οὕτω κέκληται κατὰ τὴν περατικὴν διάλεκτον.⁴⁾ — p. 264, l. 22 τοῦτον Ἰωάχαζ Ἰεχονίαν ὀνομάζει Ἐσδράς.

Plusieurs de ces notes⁵⁾ se retrouvent dans le ms. Paris. 1712 et dans Cédrenus; elles apparaissent ainsi comme des éléments traditionnels de l'Épitomé B. Nous verrons d'ailleurs plus loin l'usage qu'on en peut faire.

À partir du règne d'Auguste, Cramer trouvait dans son manuscrit deux espèces de notes, des indications chronologiques qui accompagnent le début de chaque règne et des notices historiques destinées à compléter le récit; il a traité les unes et les autres avec une égale désinvolture.

Sans motif apparent il omet p. 277, l. 22 (Auguste): ἐν ἔτει ,σφακά', β' τῆς ραθ' ὀλυμπιάδος. — p. 287, l. 28 (Maximin): ,εψμέ', γ' τῆ; σν'.

1) Cf. ms. Paris. 1712 fol. 22 v°; Cedrenus, ed. Bonn I p. 16, l. 11—16; Jos. Antiquit. I 71—72.

2) Cf. ms. Paris. 1712 fol. 30 v°; Cedrenus p. 49, l. 5—9.

3) Cf. ms. Paris. 1712 fol. 31; Cedrenus p. 58, l. 1—2.

4) Cf. ms. Paris. 1712 fol. 31 v°; Cedrenus p. 52, l. 1—3.

5) Nous employons ce mot au sens propre; de même que Cramer nous n'avons pas tenu compte des sous-titres à la marge.

— p. 293, l. 8 (Constance, père de Constantin le Gr.): ,εωις', κατὰ τὴν σοβ'. — p. 294, l. 2 (Constantin le Grand): ,εωμα', κατὰ τὴν σοβ' — p. 304, l. 22 (Théodose le Grand): ,εωσθ', δ' τῆς σσβ' — En d'autres endroits il tronque les dates. Il faut restituer p. 281, l. 28 (Titus): ,εφπθ', γ' τῆς σιδ'. — p. 283, l. 13 (Trajan): ,εχκδ', β' τῆς σιδ'. — p. 286, l. 9 (Sévère): ,εψιγ', β' τῆς σμγ' etc. etc.

Il en va de même des notes historiques. D'aucunes, parmi les plus importantes, sont omises purement et simplement, par exemple: p. 293, l. 1, une remarque sur Constance et les Césars qui partagèrent avec lui le pouvoir; p. 297, l. 6 une note sur Métrophane et Alexandre, premiers évêques de Byzance, etc. Souvent le texte des notes est tronqué. Par exemple p. 297, note 34, il faut ajouter, après le mot ἀφεστηκώς, la petite incise ἐνὶ μόνῳ νοσήματι κακοδοξία ἠττώμενος — p. 283, la note 18 se lit Ἀδριανὸς Αἴλιος· κατὰ τοῦτους τοὺς χρόνους Πλοῦταρχος ὁ Χερωνεὺς καὶ Φλέγων ὁ χρονογράφος ἐγνωρίζετο. — p. 285 la fin de la note 21 se lit: ἐπὶ τούτου Ὀππιανὸς ὁ τὴν ἀλιευτικὴν συγγεγραφὼς καὶ Σέξτος ἐγνωρίζοντο. — p. 288, la note 26 se termine par les mots: ἐώρτασαν Ῥωμαῖοι μερίστην θεαμάτων παρασκευὴν etc. etc.

Nous ne pousserons pas plus loin cette énumération d'omissions et de mauvaises lectures. Il suffira de comparer quelques-uns des textes que nous reproduirons dans la suite de notre raisonnement avec la notation qu'en a donnée Cramer pour se convaincre de la légèreté avec laquelle il a travaillé. Certes, la lecture du manuscrit est quelquefois difficile, mais encore faut-il signaler les difficultés au lieu de les esquiver. L'éditeur est d'ailleurs tombé dans les moindres pièges de la paléographie courante; par exemple une abréviation très simple du nom d'Auguste a été constamment mal lue, ex.: p. 378, l. 31 Ἀγούστον ms.: αὐτῆς Cramer; — p. 397, l. 4 Ἀγούστον ms.: αὐτῆς Cramer; — p. 397, l. 5 Ἀγούστον ms.: αὐτοῖς Cramer.

Avec les matériaux fournis par Cramer il était certes impossible d'entreprendre une recherche quelconque relative aux additions marginales de la chronique du manuscrit Paris. 854. Un relevé complet nous permettra d'en reconnaître les éléments composants et d'en discerner l'origine.

§ 3. La Chronique du ms. Parisinus 854 et Georges le Syncelle.

C'est H. Gelzer qui, dans son admirable «Sextus Iulius Africanus» a le premier recherché la source des notes marginales du ms. Paris. 854, pour la partie du texte correspondant à l'Histoire juive.¹⁾ Sa conclu-

1) Cf. H. Gelzer, op. cit., vol. II, p. 293—294.

sion peut se formuler comme suit: les emprunts du ms. Paris. 854 remontent soit à une chronique issue de Panodore et semblable à Georges le Syncelle, soit au Syncelle lui même.

Nous sommes obligés d'étendre et de vérifier les recherches de Gelzer, mais nous ne nous faisons aucune illusion sur les difficultés que nous rencontrerons. Considérons d'abord les éléments dont nous disposons.

1° Du côté de l'Épitomé A, nous trouvons un seul et unique témoin: Theodosios Melitenos. L'interpolateur de Georges le Moine que nous connaissons par l'édition de Muralt appartient à la tradition *Lo*, qui a combiné l'Épitomé A avec d'autres sources et dont nous ne pouvons par conséquent nous servir comme d'un critère.

2° Du côté de l'Épitomé B, nous trouvons les deux représentants de π , qui présentent au premier abord des différences plus profondes avec l'Épitomé, dans cette partie de l'Histoire juive, que dans les autres parties de l'ouvrage.

En apparence, même avec ces matériaux peu nombreux, la méthode à suivre semble simple: 1° négliger dans le Paris. 854 tout ce qui apparaît également dans la tradition A. 2° attribuer à l'Épitomé B tout ce qui, étant étranger à A, est néanmoins garanti par le témoignage concordant des autres représentants de l'Épitomé B. 3° rechercher l'origine du reste par voie de déduction logique ou de comparaison avec d'autres textes.

Mais, pour méthodique qu'il soit, ce procédé serait sans valeur dans le cas qui nous occupe et dès la seconde étape de ce travail nous serions arrêtés. En effet l'accord du Parisinus 854 avec les autres représentants de l'Épitomé ne peut nous servir de critère pour la composition de celle-ci, puisque d'une part le Parisinus 854 et π , source commune de Cédrenus et du Parisinus 1712, ont été interpolés, l'un et l'autre, au moyen d'un même texte et que, d'autre part ils se trouvent avoir pour source principale une tradition similaire à la source de leurs interpolations. En effet, ainsi que l'a démontré Gelzer, la chronique du Parisinus 854 et π , source commune de Cédrenus et du ms. Parisinus 1712, représentent une tradition panodorienne parallèle à la tradition du Syncelle et, d'autre part, le Parisinus 854 et π , l'un comme l'autre, ont été interpolés au moyen d'emprunts faits au Syncelle.¹⁾

En ce qui concerne le Parisinus 854, ces emprunts sont manifestes. Si nous prenons par exemple les textes relevés par Cramer en appendice à son édition, nous constatons que toutes ces additions marginales, par lesquelles le Parisinus 854 se différencie de l'Épitomé A, émanent

1) Cf. H. Gelzer, op. cit., t. II, p. 363, 13.

du Syncelle. Même les morceaux étendus, comme l'histoire des Lagides ou celle des Séleucides, qui n'ont pas en apparence le caractère d'extraits, ne sont que des ensembles constitués avec des bribes empruntées au Syncelle, comme en fait foi la comparaison suivante¹⁾: Cramer. p. 374, l. 2—7 *Ὀλυμπιάς . . . τοὺς ἀγωνιστάς* = Sync. p. 368, l. 13—20; Ibid. p. 374, l. 7—21 *παρ' Ἀργυπίοις . . . Ὀλυμπιάδων* = Sync. p. 370, l. 21—p. 371, l. 17; Ibid. p. 374, l. 22—25 *ὁ Σαλμνασάρ . . . ἔτει δ'ψο'* = Sync. p. 384, l. 17—18; Ms. fol. 340 v^o *τοῦτον Ἰωάχαζ Ἰεχονίαν ὀνομάζει Ἐσδράς* = Sync. p. 409, l. 15; Cramer p. 374, l. 26—31 *Ἀριθμοῦνται . . . ὁμοῦ ο'* = Sync. p. 421, l. 16—21; Ibid. p. 374, l. 32—p. 375, l. 1 *ὅτι Ναβουχοδονόσορ . . . ἔτη κδ'* = Sync. p. 427, l. 2—4; Ibid. p. 375, l. 1—2 *Τοῦτόν φασι . . . τοῦ ἱερέως* = Sync. p. 413, l. 18—20; Ibid. p. 375, l. 3—9 *Ὁὗτος ὄρος . . . ἔτη ια'* = Sync. p. 443, l. 1—7; Ibid. p. 375, l. 10—12 *ὅτι ἡ Ἀυδῶν . . . ἔτεσι σλβ'* = Sync. p. 455, l. 17—p. 456, l. 2; Ibid. p. 375, l. 12—14 *Κροῖσος γὰρ . . . ἔτους Κύρου* = Sync. p. 455, l. 15—17; Ibid. p. 375, l. 15—17 *ἰστέον . . . Βαβυλώνιοι* = résumé maladroit du Syncelle; Ibid. p. 375, l. 19—23 *ὅτι ἐκ τῶν . . . δ' αὖ Χαλδαίων* = Sync. p. 387, l. 13—17; Ibid. p. 375, l. 24—25 *Ἀλέξανδρος . . . ἔτος ρρν'* = Sync. p. 496, l. 1—2; Ibid. p. 375, l. 25—26 *καὶ δέ γε πρὸ αὐτοῦ . . . βασιλεῖς* = Sync. *ibid.*; Ibid. p. 375, l. 27—28 *ὅτι Ἀλέξανδρος . . . ἔτος α'* = Sync. p. 496, l. 17—19; Ibid. p. 375, l. 28—29 *ἀπὸ ζ' ἔτους . . . οἱ αὐτοί* = Sync. p. 496, l. 15—16; Ibid. p. 375, l. 29—30 *ἀπὸ δὲ Κύρου . . . ἔτη σλ'* = Sync. p. 497, l. 2; Ibid. p. 375, l. 32—34 *Ὁὗτος . . . Θεταλῆς* = Sync. p. 503, l. 14—15; Ibid. p. 376, l. 1—8 *ὅτι Πτολεμαῖος . . . ἀνέστησεν* = Sync. p. 516, l. 3—11; Ibid. p. 376, l. 8—12 *ὁ αὐτὸς . . . γλῶσσαν* = Sync. p. 516, l. 15—18; Ibid. p. 376, l. 13—24 *ὅτι μετὰ τὴν . . . ἀντὶ βασιλέων* = Sync. p. 527, l. 15—p. 528, l. 5; Ibid. p. 376, l. 24—26 *ἔβασίλευσεν οὖν . . . ἔτος ρροα'* = Sync. p. 515, l. 11—18; Ibid. p. 376, l. 26—28. Cf. Sync. p. 516, l. 3—11; Ibid. p. 375, l. 28—29 *τρίτος Ἀλεξανδρείας . . . ἔτη κδ'* = Sync. p. 519, l. 1—2; Ibid. p. 376, l. 29—30 *τέταρτος . . . ἔτη ιζ'* = Sync. p. 536, l. 20—21; Ibid. p. 376, l. 30—31 *Αἰγύπτιον . . . ἔτη κδ'* = Sync. p. 536, l. 20—21; Ibid. p. 376, l. 31—p. 377, l. 1 *Ἀντίοχος ὁ μέγας . . . παρ' αὐτοῦ* = Sync. p. 337, l. 7—9; Ibid. p. 377, l. 1—3 *Πτολεμαίου δὲ τοῦ ἐπιφανοῦς . . . νεώτερος Εὐεργέτης* = Sync. p. 337, l. 19—22; Ibid. p. 377, l. 3—4 *ὁ δὲ χρόνος . . . ἔτη ξδ'* = Sync. p. 538, l. 20—p. 539, l. 4; Ibid. p. 377, l. 4—6 *ἔβασίλευσεν οὖν . . . ὁ Φιλομήτωρ* = Sync.

1) Je cite d'après l'appendice de Cramer, mais en corrigeant les mauvaises lectures d'après la leçon du manuscrit.

p. 549, l. 11—12; Ibid. p. 377, l. 6—7 *ἑβδομος* ... *Εὐεργέτης* = Sync. p. 549, l. 19—20; Ibid. p. 377, l. 7—10 *ὄγδοος* ... *ἔτος δὲ κόσμου* *ετοζ'* = Sync. p. 550, l. 1—3; Ibid. p. 377, l. 11—18 = phrase de raccord; Ibid. p. 377, l. 18—20 *ἑβασίλευσεν* ... *ἔτος* *εροβ'* = Sync. p. 520, l. 2—3; Ibid. p. 377, l. 20—27 *ἰστέον δὲ* ... *ἐκράτησε* = Sync. p. 519, l. 3—p. 520, l. 1; Ibid. p. 377, l. 27—29 *εἰκότως* ... *ἀπαριθμήσεως* = phrase de raccord; Ibid. p. 377, l. 29—31 *ἑβασίλευσεν οὖν* ... *ἔτη* *λγ'* = Sync. p. 520, l. 1—2; Ibid. p. 377, l. 31—32 *δεύτερος* ... *ἔτη* *ιθ'* = Sync. p. 521, l. 1—2; Ibid. p. 377, l. 32—33 *τρίτος* ... *ἔτη* *ιέ'* = Sync. p. 521, l. 7—8; Ibid. p. 377, l. 33—p. 378, l. 2 *Συρίας καὶ Ἀσίας* ... *ἔτη* *κα'* = Sync. p. 539, l. 11—13; Ibid. p. 378, l. 2—3 *Συρίας* ... *ἔτη* *ς'* = Sync. p. 540, l. 4—5; Ibid. p. 378, l. 3—4 *Συρίας* *ἕκτος* ... *μέγας* *λς'* = Sync. p. 540, l. 78; Ibid. p. 378, l. 4—7 *οὗτος* *ὁ μέγας* ... *πολεμοῦντος* = Sync. p. 541 (résumé); Ibid. p. 378, l. 7—8 *Συρίας* *ἑβδομος* ... *ἔτη* *ιβ'* = Sync. p. 542, l. 17—18; Ibid. p. 378, l. 8—19 *Συρίας* *ὄγδοος* ... *κληθέντων* = Sync. p. 542, l. 19—p. 543, l. 10; Ibid. p. 378, l. 19—22 *ἐγένοντο* (?) *καὶ οἱ* ... *τελειωθέντες* = Sync. p. 543, l. 12—15; Ibid. p. 378, l. 22—23 *ὁ δὲ ἐπιφανής* ... *Ἀντιόχου* = Sync. p. 542, l. 19—20; Ibid. p. 378, l. 23—24 *Συρίας* *ἔννατος* ... *μῆνας* *ς'* = Sync. p. 544, l. 1—2; Ibid. p. 378, l. 24—25 *Συρίας* *δέκατος* ... *Σωτήρ* = Sync. p. 550, l. 17—18; Ibid. p. 378, l. 31—p. 379, l. 4 *ἐνταῦθα* ... *γὰρ τὰ* +++ *ἔτη* = Sync. p. 585, l. 15—p. 586, l. 1.

Aucune de ces additions, dont le Syncelle est incontestablement la source, ne se retrouve dans la tradition de l'Épitomé A. Ces mêmes additions n'apparaissent pas non plus dans les représentants de π . Elles ne remontent donc pas à l'Épitomé primitive et sont le fait du rédacteur même du ms. Parisinus 854.

Inversement π , c'est-à-dire Cédrenus et la chronique du ms. Parisinus 1712, présente un certain nombre d'emprunts directs au Syncelle, pour des passages où la chronique du ms. Parisinus 854 ne semble pas l'avoir utilisé. Gelzer a noté un grand nombre de ces emprunts¹⁾; nous n'y reviendrons pas.

Observons seulement que même pour des passages où la chronique du ms. Parisinus 854 représentait la tradition panodorienne analogue à celle du Syncelle, les représentants de π , ou l'un d'eux, ont parfois préféré le texte même du Syncelle. Comme d'autre part, ainsi que nous l'avons vu, la chronique du Parisinus 854 a agi de même, ou du moins a combiné la tradition panodorienne de l'Épitomé avec la

1) H. Gelzer, op. cit., t. II, p. 375 ss.

tradition panodorienne du Syncelle, on comprendra qu'un départ des éléments composants est presque impossible.

D'une manière générale, la comparaison entre les représentants de l'Épitomé ne permet pas de reconnaître si une note du ms. Parisinus 854 remonte à l'Épitomé ou bien au Syncelle.

Comparons, par exemple, les textes ms. Paris. 854 p. 254, l. 5 Ἄβραάμ ἀπὸ Χαρρῶν ἐξερχόμενος σὺν τῷ Ἀὼτ τῷ ἀδελφιδῶ, ὡν ἐτῶν οε'; = ms. Paris. 1712, fol. 30 v° ὅτι γιγνέσθαι ἔπει τοῦ κόσμου, ὅπερ ἦν ἑβδομηκοστὸν πέμπτον τοῦ Ἄβραάμ, ἐξῆλθεν ἐκ Χαρρῶς κατὰ θεῖον χρῆσμον; = Cedrenus p. 49, l. 5—9; = Sync. p. 174, l. 4—6; il semble que les deux représentants de π concordent étrangement avec le Syncelle pour s'opposer au Parisinus 854 et cependant la rédaction du Parisinus 1712, introduite par ὅτι, correspond bien à la manière de l'Épitomé.

De même si nous comparons: ms. Paris. 854, p. 256, l. 23 (note) Ἄβραάμ παρῶκησε ἐν Γεράροις ἦν τινες Ἀσκάλωνά φασι εἶναι ὡς Ἀφρικανός; = ms. Paris. 1712, fol. 31 παροιήσας δὲ ἐν Γεράροις τὴν νῦν Ἀσκάλωνα λεγομένην, μετὰ τὴν τῆς Σάρρας τελευτήν . . . Ἀφρικανού; = Cedrenus p. 51, l. 1—2; = Sync. p. 187, l. 14—15; nous trouvons un accord plus parfait entre le Parisinus 854 et le Syncelle, qu'entre le Parisinus 854 et les autres représentants de l'Épitomé B. Mais l'hypothèse d'une altération du texte de π n'est pas exclue, d'autant plus que Cédrenus omet la référence Ἀφρικανού.

En somme, dans le cas où les notes du ms. Parisinus 854 se retrouvent à la fois dans le Syncelle et dans les autres dérivés de l'Épitomé B, leur provenance de l'Épitomé n'est certaine que si les trois représentants de l'Épitomé B s'opposent ensemble, soit par un détail de rédaction, soit par une particularité de fait, au texte du Syncelle. Des faits de ce genre se constatent dans les passages suivants: ms. Paris. 854, p. 374, l. 2—10 = ms. Paris. 1712 fol. 51 v° = Cedrenus p. 189, l. 13—16 = Sync. p. 368, l. 13—20 + p. 370, l. 21—23 (tous les représentants de l'Épitomé remontent à une tradition abrégée). — De même: ms. Paris. 854, p. 374, l. 22—25 = ms. Paris. 1712, fol. 52 ὅτι πληροῦμενον τοῦ δψο' ἔτους ἐν ἕκτῳ ἔτει Ἐζεκιόν μετωκίσθη ὑπὸ Σαλμανάσαρ τοῦ βασιλέως καὶ Ναβονασάρον βασιλέως Ἀσυρίων Σαμαρεία αἰχμαλωτισθεῖσα· αὕτη πρώτη αἰχμαλωσία τοῦ Ἰσραήλ = Cedrenus p. 189, l. 21—p. 190, l. 1; cf. Sync. p. 384, l. 17—18 (le Syncelle présente une tradition écourtée). — De même: ms. Paris. 854, p. 256, l. 23 (note) ὅτι Ἰσαὰκ γέλωσ μεθ' ἡδονῆς ἐρμηνεύεται. Διὰ γὰρ τὸ ἐπιμεδιάσαι τὴν Σάρραν τῇ θείᾳ τοῦ ἐν γήρᾳ τοκετοῦ ἐπαγγελία οὕτω κέκληται κατὰ τὴν περατικὴν διάλεκτον = ms. Paris. 1712, fol. 31 = Cedrenus p. 52,

l. 1—3 = Sync. p. 191, l. 17—20 (la présence de $\delta\tau\iota$, qui introduit la note dans les trois représentants de l'Épitomé, garantit l'indépendance de leur tradition par rapport au Syncelle).

Dans ces passages, les marges du Parisinus 854 représentent donc, non plus des emprunts au Syncelle, mais l'apport d'une forme plus complète de l'Épitomé et conforme sans doute à la source de π .

C'est de la même manière qu'il faut expliquer, semble-t-il, les quatre notes marginales qui nous restent à examiner, et qui ont ce trait commun qu'elles constituent des références. Ce sont les notes marginales du Parisinus 854: 1° ms. Paris. 854, p. 247, l. 13 $\omega\varsigma$ φησι *Ἰώσηπος* = ms. Paris. 1712, fol. 22 *ἦτις καὶ σώζεται ὡς Ἰώσηπος μαρτυρεῖ* = Cedrenus p. 16, l. 11—16 (= Jean d'Antioche ed. Mueller, F. H. G. vol. IV, fragm. 2, 16) — 2° ms. Paris. 854, p. 250, l. 31 $\omega\varsigma$ φησι *Ἀφρικανός* = Cedrenus p. 28, l. 20 — 3° ms. Paris. 854, p. 254, l. 27 $\omega\varsigma$ φησι *Ἰώσηπος* — 4° ms. Paris. 854, p. 257, l. 14 $\omega\varsigma$ φησιν *Εὐσέβιος ὁ Παμφίλου* (cf. Sync. p. 186, l. 13—15 qui présente une autre rédaction).

Du fait que ces références se retrouvent parfois dans l'un ou l'autre représentant de π , ou même dans la source de l'Épitomé, Jean d'Antioche, ou encore dans la tradition parallèle du Syncelle, il est permis de les faire remonter avec certitude au fond primitif de l'Épitomé.

En résumé, si nous analysons toutes les notes marginales du ms. Parisinus 854, pour la partie correspondante à l'Histoire juive, nous pouvons affirmer qu'elles remontent, les unes, qui sont particulières à notre manuscrit, à Georges le Syncelle, les autres, qui sont garanties par l'accord avec les représentants de π ou par leur caractère authentique, à la forme primitive et complète de l'Épitomé.

Un seul point demeure obscur. Les notes marginales du ms. Parisinus 854 qui remontent à l'Épitomé ont-elles été empruntées à une Épitomé B, comme celle que nous retrouvons dans le ms. Parisinus 1712 et dans Cédrenus, ou à une forme différente de l'Épitomé B, mais plus complète que la tradition A? On conçoit aisément, que si la question doit être posée, il est impossible pour le moment de la résoudre.

§ 4. La Chronique du ms. Parisinus 854, le Chronicon Paschale et le cycle de l'Écloge.

De même que H. Gelzer nous avait montré la voie à suivre pour l'Histoire juive, K. Praechter nous a fourni, pour l'époque romaine jusqu'à Dioclétien, des matériaux nombreux et méthodiquement classés.¹⁾

Rappelons brièvement les résultats principaux de son travail. Ils

1) K. Praechter, B. Z. V. 1896, pp. 484—537.

peuvent se formuler comme suit: La chronique du ms. Parisinus 854 nous présente, dans le texte, une Épitomé A et, dans les marges deux séries différentes de notes: a) des additions empruntées à une Épitomé complète et qui sont destinées à combler des lacunes de la tradition A; b) des données empruntées à une source additionnelle qui caractérise l'Épitomé B. Le ms. Parisinus 1712 et Cédrenus reproduisent une Épitomé B du second degré. Le ms. Vaticanus 163 remonte à une Épitomé complète mais libre des intrusions de la source additionnelle; c'est pourquoi ce manuscrit présente la première série seulement des additions marginales du ms. Parisinus 854.

Ces déductions sont rigoureuses et légitimes étant donné les éléments utilisés par K. Praechter. Mais il ne faut pas se dissimuler que ces éléments étaient insuffisants. Pour déterminer l'origine des notes marginales du ms. Paris. 854, Praechter n'a tenu compte ni d'une double série de dates qui accompagnent le début des règnes, ni de quelques notices particulièrement importantes qui apparaissent au seuil de l'Histoire impériale. C'est pourquoi, tout en rendant hommage au mérite de son travail et tout en reconnaissant les services qu'il nous a rendus, nous ne pouvons cependant l'adopter comme point de départ de nos recherches.

Au début de l'Histoire impériale, nous trouvons dans les marges du ms. Parisinus 854 (fol. 347), le texte suivant (= Cramer p. 379, l. 4—9)¹: *Ἐβδόμῳ ἔτει Ἀγούστου βασιλεύει Ἡρώδης ἔτη λξ'. [Τῷ γὰρ λε'] Τῷ γὰρ μβ' ἔτει ἀρχομένου Ἀγούστου, κη' τῆς καταλύσεως Ἀντωνίου καὶ Κλεοπάτρας, ἔτει λε' ἀρχομένου Ἡρώδου ὁ Κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς ἐν ἀνθρώποις γίνεταί σαρκωθεὶς ἐκ παρθένου, μηνὶ Δεκεμβρίῳ κε', ἡμέρᾳ α', ὥρα α', ἔτος δ' τῆς ροδ' Ὀλυμπιάδος²) . . . ἔτους ἐνεσιῶτος φξ', κατὰ τὰς ἀκριβεστέρᾳς ἀναγραφάς.*

Cette note n'est plus réductible, comme celles qui accompagnaient l'Histoire juive, soit à la tradition de l'Épitomé, soit au texte du Syn-celle. Dès l'abord, elle apparaît incompatible avec ces deux sources puisqu'elle articule un système chronologique absolument différent. Ce système est fondé sur l'ère de 5507 (année latine 5506—5507).

La note suivante complète d'ailleurs cette chronologie: ms. Paris. 854, p. 379, l. 13—17 *Τῆ ἰε' ἔτει Τιβερίου . . . ὁ Κύριος τριακονταετῆς ὡν βαπτίζεται ὑπὸ Ἰωάννου. Τῷ δὲ ιη' ἔτει τοῦ αὐτοῦ Τιβερίου ὁ Κύριος ἡμῶν ἐπὶ τὸ πάθος παρῆν τῷ τετάρτῳ ἔτει τῆς σβ' Ὀλυμπιάδος· ἀπὸ*

1) Ce texte est méconnaissable chez Cramer. Nous restituons ici la leçon du manuscrit.

2) Le manuscrit présente la leçon *ἔτος γ'* qui est erronée, comme le prouve toute la série des indications similaires.

δὲ Ἀδάμ ἔτος παρῆν ,εφλθ', ἡμέρα 5', ἐν ᾧ ἐτελέσθη τὸ νομικὸν πάσχα ἡμέρα 5'.¹⁾

La même chronologie est d'ailleurs appliquée à l'histoire impériale: ms. Paris. 854, p. 378, l. 26—31 *Τῷ γὰρ ιδ' ἔτει αὐτοῦ, Κλεοπάτραν ἀνελὼν καθείλε τὴν τῶν Πτολεμαίων ἀρχήν· καὶ γίνεται ὑπὸ Ῥωμαίων ἡ Αἴγυπτος κρατήσασα ἔτη σζδ', ἀρξαμένη μὲν ἐκ τῆς τοῦ Πτολεμαίου τοῦ Λάγου, λήξασα δὲ τῷ ιδ' ἔτει Αὐγούστου, <δ'> ἔτει τῆς ρπζ' ὀλυμπιάδος.*

En effet le synchronisme fixé pour la 14^{ième} année d'Auguste = 4^{ième} année de l'ol. 187 (= an du monde 5479) correspond parfaitement à celui que nous trouvions plus haut pour la 42^{ième} année d'Auguste = 4^{ième} année de l'ol. 194 = an de monde 5507.

Si, d'après ce système, nous voulons établir la date de l'avènement d'Auguste, nous dirons qu'il doit se placer la 2^{ième} année de l'ol. 184, en l'an du monde 5465.

Or c'est précisément ce que nous apprend le Parisinus 854, dans une note que Cramer a négligée: ms. Paris. 854, fol. 347 *Ὀκτάβιος Αὐγούστος ἐν ἔτει ,εφκα', β' τῆς ρπδ' ὀλυμπιάδος.*

On le voit, le calcul de la 2^{ième} année de l'ol. 184 correspond exactement au système que nous avons observé plus haut. Mais l'année mondiale 5521 ne correspond pas à la 2^{ième} année de l'ol. 184; il s'en faut même de 56 ans. Heureusement cet écart, pour peu important qu'il soit, est caractéristique. 56 ans représentent précisément la durée du règne d'Auguste chez la plupart des chroniqueurs. Nous sommes donc en droit de conclure que la date en olympiades marque le début du règne tandis que l'année mondiale en marque la fin.

Nous nous trouvons donc en face d'un système parfaitement cohérent, fondé à la fois sur l'ère mondiale de 5507 et sur les olympiades.

Ce système ne nous est d'ailleurs pas inconnu. Nous le trouvons appliqué dans deux sources indépendantes

1° dans le Chronicon Paschale, dont les olympiades constituent la base chronologique et où les noms d'empereurs apparaissent régulièrement accompagnés d'une date sous forme d'année mondiale, marquant la fin de leur règne,

2° dans le cycle moins bien connu de l'Ecloge²⁾. A. Wirth a publié

1) Les mots: *Τῷ ιε' ἔτει Τιβερίου* — *Τῷ δὲ ιη' ἔτει* — *τῷ τετάρτῳ ἔτει τῆς σβ'* sont restitués d'après quelques traits à peine perceptibles de l'écriture et d'après une évaluation exacte de l'espace disponible.

2) Nous adoptons ce nom pour la seule commodité de notre exposé et sans nous prononcer sur l'hypothèse de A. Wirth qui identifie la chronique du ms.

en effet sous ce nom¹⁾ un des représentants les plus défectueux d'un groupe de chroniques dont nous connaissons, pour notre part, d'autres témoins plus dignes de foi: le *Chronicon Barberini*, le ms. Paris. 1417, etc.

Or nous retrouvons, dans le cycle de l'«*Ecloge*», des données chronologiques qui correspondent d'une manière textuelle à celles que nous venons de recueillir dans les marges du ms. Parisinus 854. Par exemple les notes relatives à la naissance et à la mort de J.-C. apparaissent en termes analogues: *Ecloge* ed. Wirth p. 14, l. 14—16 *Τῷ μβ' ἔτει τῆς αὐτοῦ βασιλείας τίκεται Χριστὸς ὁ Κύριος ἡμῶν ἕτος τοῦτο κατὰ τὰς ἀκριβεστέρως ἀναγραφὰς φεσ', μηνὶ δεκεμβρίῳ κέ', ἡμέρᾳ τρίτῃ κύκλω ἡλίου ἢ καὶ σελήνης ιε'*; et p. 14, l. 18—21 *Τῷ δὲ ιε' ἔτει Τιβερίου Καίσαρος βαπτίζεται ὑπὸ Ἰωάννου ἰνδικτιῶνι α' ἐν Ἰορδάνῃ ποταμῷ. Τῷ δὲ ιη' ἔτει τοῦ αὐτοῦ Τιβερίου ὁ Κύριος ἐπὶ τὸ πάθος παρῆν ἕτος τοῦ κόσμου φελθ', μηνὶ μαρτίῳ κγ', ἡμέρᾳ ε'.*

De même pour la chronologie impériale, le Paris. 1417, dont le texte est souvent préférable à celui de l'«*Ecloge*», indique pour le début d'Auguste l'an du monde 5464: *ἕως τοῦδε τοῦ χρόνου ἠκριβώσαμεν ἐνξδ'* (cf. Wirth p. 14, l. 8—9). Il attribue ensuite à Auguste un règne de 57 ans et obtient ainsi pour date terminale l'année 5521, celle précisément que nous trouvons dans les marges du Parisinus 854. Le calcul en olympiades était également le même dans les deux sources, puisque le règne de Tibère commence dans l'«*Ecloge*» (= Wirth p. 14, l. 13) *δεύτερον ἕτος τῆς ργῆ ὀλυμπιάδος*, ce qui correspond exactement à l'année mondiale 5521.

Il est donc manifeste que la source additionnelle du ms. Parisinus 854 et le cycle de l'«*Ecloge*» marchent de pair.

Toutefois il convient de remarquer que, malgré cette correspondance frappante dans les termes, malgré l'application d'un système chronologique semblable, les deux chroniques divergent sur un point important. En effet, si toutes deux placent la mort de J.-C. en 5539, l'une, le ms. Parisinus 854, place sa naissance en 5507, l'autre, l'«*Ecloge*», la fixe au contraire en l'an 5506.

L'autre source, où dès l'abord nous avons signalé un système chronologique analogue à celui du Parisinus 854, le *Chronicon Paschale*, ne semble pas, à première vue, devoir nous aider à élucider cette difficulté. Nous y trouvons au contraire une nouvelle pierre d'achoppement. En effet, si le *Chronicon Paschale* (ed. Bonn. p. 372, l. 9 et ss.) et la source

Vindob. theol. 133 avec l'«*Ecloge*» publiée par Cramer, *Anecdota Paris.* II, pp. 165—230.

1) A. Wirth, *Aus orientalischen Chroniken*. Francfort 1894. pp. 3—46.

additionnelle du ms. Parisinus 854 s'accordent pour placer la naissance de J. C. en l'année 5507, ils se séparent sur la date de sa mort que l'un fixe en l'année 5540 (Chron. Paschale p. 414—415), l'autre en l'année 5539.

En somme les trois systèmes de la Chronique Pascale, du Parisinus 854 et de l'Écloge, comparés deux à deux, concordent sur l'un des points de la chronologie et divergent sur l'autre, en telle sorte que, malgré une parenté évidente, nous nous trouvons en présence de trois chronologies différentes, que nous pouvons résumer comme suit:

Chr. Pasc.	Naissance de J.-C. 5507	} Mort de J.-C. 5540
Paris. 854	5507	
Écloge	5506	5539.

Ces trois systèmes ne sont cependant irréductibles qu'en apparence. Notons en effet que le Chronicon Paschale a un système particulier en ce qui concerne le début de l'année, qui commence le 21 Mars. La chronologie est dès lors la suivante: L'Annonciation se place le 25 Mars 5507 (cf. Chron. Pasc. p. 372, l. 9 ss.), la naissance du Christ le 25 Décembre de la même année (cf. p. 380, l. 22 ss.). L'auteur de la Chronique Pascale établit ces dates avec un grand luxe de calculs astronomiques. Mais les choses s'embrouillent quand nous en arrivons au baptême de J.-C. Là nous nous trouvons en face de deux traditions différentes que l'auteur mélange bien qu'elles soient incompatibles.

Un premier calcul nous apprend que J.-C. fut baptisé le 6 du mois Audunaios de l'an 5536 (p. 392, l. 15—16) après trente ans révolus (p. 393, l. 2), le 13^{ième} jour de sa 31^{ième} année (p. 393, l. 3—4); or ce calcul est en contradiction avec la date fixée par le Chronicon Paschale pour la naissance de J.-C. Si le Christ est né le 25 Décembre 5507, il ne peut avoir 30 ans et 13 jours que le 6 Janvier de l'an 5537, l'année 5538 commençant le 21 Mars suivant.

D'autre part les calculs astronomiques de la page 395, l. 14 ss. indiquent clairement aussi la tradition, qui place le baptême de J.-C. en 5536. Cette seconde tradition n'était point conforme au point de départ établi, à propos de la naissance de J.-C., par l'auteur du Chronicon Paschale.

Celui-ci n'y a point pris garde et il a suivi cette tradition même, qui était en opposition avec son système antérieur. C'est d'après elle qu'il poursuit son calcul, fondé désormais sur les 3 Pâques mentionnées par S^t Luc (XIII 32). Dès lors, le Christ ayant été bapisé le 27 Janvier 5536, la première pâque suivante sera celle du 27 Mars 5537 (p. 395, l. 14 ss.), la seconde, celle du 15 Avril 5538 (p. 405, l. 8 ss.),

la troisième, celle du 4 Avril 5539 (p. 406, l. 13 ss.). J.-C. est crucifié au courant de la pâque suivante (p. 409) soit le 23 Mars 5540 (p. 415, l. 13 ss.) l'année ayant commencé le 21 du même mois.

Pour n'être pas logique avec son point de départ, le système du Chronicon Paschale se reconnaît aisément: J.-C. né le 25 Décembre 5507, meurt le 23 Mars 5540, dans sa 33^{ième} année.

Le système de la source additionnelle du ms. Parisinus 854 est d'ailleurs exactement le même, si l'on tient compte que chez elle l'année (année byzantine) commençait le 1^{er} Septembre. Selon le Parisinus 854, J.-C., né le 25 Décembre 5507, meurt, dans sa 33^{ième} année, le 23 Mars 5539 (l'année 5540 commençant le 1^{er} Septembre suivant). Ce système n'est autre chose que celui du Chronicon Paschale transposé ou adapté à l'année byzantine de Septembre à Août. Il comporte d'ailleurs la même contradiction, qui n'a même pas été masquée. Dans le ms. Parisinus 854, J.-C., mort à 32 ans, la 18^{ième} année de Tibère, aurait eu 30 ans révolus (*τριακονταετής*) la 15^{ième} année du même règne.

En face de ce système contradictoire, le cycle de l'Ecloge représente en apparence un calcul plus rigoureux. La 18^{ième} année de Tibère étant l'an du monde 5539 et J.-C. ayant 30 ans révolus la 15^e année du même règne, soit en 5536, J.-C. a dû naître en l'année 5506. C'est la date que présente l'Ecloge. Mais l'Ecloge représente-t-elle seulement une rectification par calcul régressif, comme celle que nous venons d'effectuer? ou remonte-t-elle plutôt à une tradition cohérente, semblable à celle qui jeta le désarroi dans la chronologie du Chronicon Paschale et qui, plaçant le baptême de J.-C., âgé de 30 ans et 13 jours, en Janvier 5536 (p. 392, l. 4—5) fixait nécessairement sa naissance en l'année 5506?

La réponse à cette question nous est fournie par Cédrenus. Celui-ci, parmi les nombreuses sources qu'il a combinées, a utilisé (Cedrenus ed. Bonn. vol. I, p. 304, l. 17—p. 308, l. 8) l'une des deux traditions contradictoires que nous retrouvons plus haut dans le Chronicon Paschale, celle précisément qui fixe en 5506 la naissance de J.-C., son baptême en 5536 et sa mort en 5539. Et comme Cédrenus reproduit sa source in extenso, il nous est facile de constater que c'est à cette source même que remonte l'Ecloge. Le fait est indéniable dès les premières lignes: Cedr. I, p. 304, l. 17—21 *Τούτου (= 'Αντωνίου) τῷ ἰδ' ἔτει, Ἀυγούστου δὲ Καίσαρος μβ' ἔτει τῆς μοναρχίας αὐτοῦ, τίκεται Χριστὸς ὁ θεὸς ἡμῶν. Ἔτος τοῦτο κτίσεως κόσμου κατὰ τὰς ἀκριβεστέρους ἀναγραφὰς ,εφς', μηνὶ Δεκεμβρίῳ κέ', ἡμέρᾳ δ' κύκλος ἡλίου ὀκτωκαιδέκατος, καὶ*

σελήνης κύκλος ιε' = Ecloge ed. Wirth p. 14, l. 12—14. D'autre part si le calcul astronomique qui sert à étayer cette chronologie (Cedr. p. 304, l. 21—p. 305, l. 6) n'est pas le même que celui du Chron. Pasch. (p. 380, l. 22—p. 381, l. 8), la conclusion est la même dans les deux textes dont la parenté est dès lors évidente. Il en va de même pour le baptême de J.-C., où l'une des deux traditions juxtaposées du Chronicon Paschale et l'Ecloge marchent encore de pair: Cedr. p. 305, l. 7—11 *Τῷ ιε' ἔτει Τιβερίου Καίσαρος βαπτίζεται ὑπὸ Ἰωάννου, ἰνδικτιῶνι πρώτη ἐν τῷ Ἰορδάνῃ ποταμῷ, τῇ ιγ' ἡμέρᾳ τοῦ λα' ἔτους αὐτοῦ, ε' τοῦ Ἰανουαρίου μηνός, ἐν τῷ ρφς' ἔτει τοίνυν τῆς τοῦ κόσμου γενέσεως ἐγεννήθη Χριστὸς ὁ θεὸς ἡμῶν· ἐν δὲ τῷ παρόντι ρφλς' ἔτει ἐβαπτίσθη καθὼς λέλεκται* = Chron. Pasch. p. 392, l. 15—p. 393, l. 6 = Ecloge p. 14, l. 16—17. Le calcul sur lequel repose cette date est cette fois textuellement identique (Cedr. p. 305, l. 16—p. 306, l. 8 = Chron. Pasch. p. 394, l. 11—p. 395, l. 6). Il en va de même pour le calcul de la pâque qui suit le baptême (Cedr. p. 306, l. 9—14 = Chron. Pasch. p. 395, l. 6—13; Cedr. p. 306, l. 14—p. 307, l. 5 = Chron. Pasch. p. 395, l. 14—p. 396, l. 9). Mais, en ce qui concerne la mort de J.-C., les deux textes se séparent; d'après Cédrenus elle se place en l'an 5539, d'après le Chronicon Paschale en l'an 5540. Il semble qu'en cet endroit le Chronicon Paschale ait omis la tradition de la source de l'Ecloge, qu'auparavant il juxtaposait avec son autre source. Le fait est d'autant plus étrange que, pour le calcul de la pâque qui suivit le baptême de J.-C., il concordait encore en tous points avec Cédrenus. D'autre part le calcul de l'Ecloge était lui même contradictoire puisqu'elle comptait quatre pâques après le baptême, et que, tout comme le Chronicon Paschale, elle faisait commencer l'année le 21 Mars. Quelle que soit l'origine de ce désaccord, notons que le texte de Cédrenus p. 307, l. 5—p. 308, l. 8 se retrouve dans l'Ecloge p. 14, l. 18—p. 15, l. 5.

En ce qui concerne l'origine de l'Ecloge, aucun doute n'est plus possible, elle remonte à l'une des deux traditions utilisées par le Chronicon Paschale.

Mais, ainsi que nous l'avons observé plus haut, ce n'est pas à cette même tradition que semble remonter la source additionnelle du ms. Parisinus 854. Celle-ci cadre plutôt avec celle des traditions juxtaposées par le Chronicon Paschale, qui repose sur l'ère de 5507. Et s'il en est ainsi, comment expliquer l'accord évident que nous constatons en divers endroits entre le Parisinus 854 et l'Ecloge. Deux hypothèses seulement peuvent rendre compte de cette double parenté: ou bien la source additionnelle du Parisinus 854 dérive du Chronicon Paschale lui même; ou bien elle remonte à une chronique qui, de même que le

Chronicon Paschale, aurait combiné deux traditions différentes mais pourtant voisines et que, du nom de ses représentants, nous pourrions appeler la tradition Chronicon Paschale-Ecloge. Le choix entre ces deux hypothèses ne peut être motivé que par un examen plus approfondi de la source additionnelle de ms. Parisinus 854.

C'est avec plus de sécurité d'ailleurs que nous en poursuivrons l'étude, l'ayant apparentée à deux textes auxquels nous pourrions désormais faire appel.

Les deux dates qui apparaissent dans le ms. Parisinus 854 à côté du nom d'Auguste et qui ont servi de point de départ à cette discussion ne font que prélude à une série d'indications semblables, dont plusieurs ont été omises, dont beaucoup ont été altérées par Cramer, mais qui se retrouvent d'une manière à peu près constante à côté des noms d'empereurs. Comme nous le remarquons plus haut, de ces deux dates, l'une, qui indique l'année de l'olympiade, marque le début du règne, l'autre, qui indique l'année mondiale, en marque la fin. Pour nous rendre compte si l'accord entre ces deux séries est constant, nous aurons intérêt à modifier l'ordre dans lequel le ms. Parisinus 854 les présente et à les disposer de façon à obtenir un synchronisme. Il suffira pour cela de placer la date initiale du règne (olympiades) en regard de la date terminale (année mondiale) du règne précédent. Cette convention une fois établie, on saura que, pour restituer le texte et l'ordre du manuscrit, il suffit de joindre l'année mondiale à la date en olympiades de la ligne précédente (voir p. 35):

Un coup d'oeil même superficiel jeté sur le tableau ci-contre permet de dégager immédiatement quelques conclusions.

1° Le système chronologique de la source additionnelle du ms. Parisinus 854 apparaît comme parfaitement cohérent et appliqué d'une manière constante. Quelques omissions, des confusions paléographiques entre α et δ , η et β , quelques erreurs dues à l'influence des chiffres environnants, des écarts d'une unité, sont les seules altérations, d'ailleurs purement accidentelles, que l'on y puisse relever.

2° Au contraire le même système est complètement altéré dans le Chronicon Paschale. L'année mondiale γ est souvent en contradiction avec la date de l'olympiade et la chronologie n'est pas plus rigoureuse que le synchronisme.

3° La durée des règnes est différente dans la source additionnelle du Parisinus 854, dans le Chronicon Paschale et dans l'Épitomé. Ce dernier fait est significatif: il nous apprend d'abord que l'interpolateur du Parisinus 854 n'a pas eu le moindre souci de concilier la chrono-

	Marge Paris. 854		Chron. Paschale ¹⁾		N ^o . Paris. 854	Durée des règnes	
	Années	Olympiades ²⁾	Années	Olympiades		Chron. Pasc.	Épitomé
Auguste	εφκα'	β' τῆς ρπδ'	εφκα'	β' τῆς ρπδ'	56	56 a., 6 m.	56
Tibère	εφμδ'	β' τῆς ρϞη'	εφμγ'	β' τῆς ρϞη'	23	22	22 a., 7 m.
Caligula	εφμῆ	κατὰ τὴν σδ'	εφμῆ	κατὰ τὴν σδ'	4	4	3 a., 9 m.
Claude	εφξβ'	γ' τῆς σῆ'	εφξβ'	κατὰ τὴν σε'	14	14	13 a., 5 m.
Néron	εφοε'	δ' τῆς σια'			13		13 a., 8 m.
Galba	εφοζ'	β' τῆς σιβ'	κατὰ τὴν σιβ'		2		Galba 9 m., 13 j., Othon 3 m., 8 j., Vitellius 1
Vespasien	εφπς'	γ' τῆς σιδ'	εφπς'	β' τῆς σιδ'	9	9 a., 11 m., 22 j.	10 a., 8 j.
Tite	εφπθ'	<β'> τῆς σιε'	εφπῆ	κατὰ τὴν σιε'	3	2	2 a., 3 m.
Domitien	εχδ'	κατὰ τὴν σιδθ'	εχδ'	κατὰ τὴν σιδθ'	15	16	15 a., 11 m.
Nerva	εχε'	β' τῆς σιδθ'	εχε'	β' τῆς σιδθ'	1	1	1 a., 4 m.
Trajan	εχκδ'	κατὰ τὴν σκδ'	εχκδ'	δ' τῆς σκγ'	19	19	19 a., 6 m.
Adrien	εχμε'	<β'> τῆς σκθ'	εχμε'	κατὰ τὴν σκθ'	21	21	20 a., 11 m.
Antonin	εχξῆ	κατὰ τὴν σλε'	εχξῆ	δ' τῆς σλδ'	23	23	24
Marc Aurèle	εχπς'	<δ'> τῆς σλθ'	εχπς'	γ' τῆς σλθ'	19	19	19
Commode	εψ'	κατὰ τὴν σμγ'	εχπς'	γ' τῆς σμβ'	13	12	12 a., 5 m.
Pertinax	εψα'	β' τῆς σμγ'	εχκδ'	γ' τῆς σμβ'	1	2 m.	87 j.
Didius Julianus			εψ'	κατὰ τὴν σμγ'		7 m.	66 j.
Septime Sévère	εψηῆ	γ' τῆς σμς'	εψιδθ'	γ' τῆς σμς'	17	19	17 a., 8 m.
Caracalla	εψκε'	β' τῆς σμδθ'	εψκς'	β' τῆς σμδθ'	7	7	6 a., 2 m.
Macrin	εψκς'		εψκς'	γ' τῆς σμδθ'	1	1	1 a., 2 m.
Élagabal		γ' τῆς σν'	εψλα'	γ' τῆς σν'	4		3 a., 9 m.
Alexandre Sévère	εψμβ'	γ' τῆς σν<γ>	εψμδ'	δ' τῆς σνγ'	16	13	13 a., 8 m.
Maximin	εψμε'	β' τῆς σνδ'	εψμς'	γ' τῆς σνδθ'	3	3	6
Gordien	εψνα'	δ' τῆς σνε'	εψνγ'	κατὰ τὴν σνς'	6	6	6
Philippe	εψνς'	β' τῆς σνς'	εψνθ'	γ' τῆς σνς'	6	6	6
Dece	εψξα'	β' τῆς σνη'	εψξ'	κατὰ τὴν σνη'	4	1	2
Gallus			εψξγ'	γ' τῆς σνη'		3	{ 2 a., 8 m., Emilien 4 m.
Valérien	εψο<ς>	κατὰ τὴν σξβ'	εψοζ'	κατὰ τὴν σξβ'	15	14	15
Claude le j.	εψος'	β' τῆς σξβ'	εψοθ'	γ' τῆς σξβ'	1	2	1
Aurélien	εψπγ'	δ' τῆς σξγ'	εψπε'	κατὰ τὴν σξδ'	6	6	6
Tacite				κατὰ τὴν σξδ'	1	97 j.	
Florian	εψπθ'	κατὰ τὴν σξδθ'					2
Probus	εψρ'	γ' τῆς σξε'	εψρα'	γ' τῆς σξε'	6	6	2 a., 4 m.
Carus etc.	εψρβ'	κατὰ τὴν σξς'	εψρδ'	β' τῆς σξς'	2	3	2
Dioclétien	εωιβ'	κατὰ τὴν σοα'	εωιδ'		20	20	20
Constance	εωις'	κατὰ τὴν σοβ'		β' τῆς σοα'	4		2
Constantin	εωμα'	β' τῆς σοη'	εωμς'		25	31 a., 10 m.	33

1) Pour faciliter la comparaison avec le Paris. 854, j'ai restitué sous sa forme grecque la chronologie en olympiades du Chronicon Paschale. Il va de soi que ces rubriques n'apparaissent pas dans ce texte, où la subdivision des olympiades en indictions permet de reconnaître immédiatement quelle est l'année de l'olympiade.

2) cod. Paris. 854 l. 2 ρπη'. — l. 3 εφμα'. — l. 5 εφξη'. — l. 10 εχα'. — l. 16 εψδ' κατὰ τὴν σμα'. — l. 22 β' τῆς σν'. — l. 24 τῆς σνγ' (γ destinée à la ligne précédente a été fourvoyé par correction). — l. 26 εψνς', β' τῆς σξ'. — l. 27 εψξα': cod. εψνῆ, la faute s'explique par le voisinage de τῆς σνη; cette erreur ferait croire que les indications se sont trouvées, à un moment donné, disposées comme dans notre tableau. — l. 30 εψοα'. — l. 33 εψν'. — l. 36 κατὰ τὴν σοβ'.

logie de la source additionnelle avec celle de l'Épitomé; en outre, il nous permet de préciser une question que nous avons précédemment laissée en suspens, c'est-à-dire la nature exacte des rapports qui unissent le Parisinus 854 et le Chronicon Paschale. Nous obtenons, en effet, la certitude que, malgré sa parenté évidente avec le Chronicon Paschale, la source additionnelle du Parisinus 854 n'en dérive point cependant. Elle représente une tradition parallèle, souvent plus pure, en tous cas irréductible.

Mais après ces conclusions positives qui résultent d'un premier examen, il convient de remarquer que le tableau ci dessus se termine sur une difficulté d'autant plus troublante qu'elle se complique d'une série de problèmes de même ordre.

En effet, malgré l'accord entre l'année mondiale et l'année de l'olympiade, la date terminale du règne de Constantin le Grand semble suspecte. Ce règne, d'après la plupart des chroniqueurs byzantins, a duré 32 ans (7 ans en Gaule, 5 ans à Rome, 20 ans à Byzance), or dans notre tableau il se trouve réduit, par la source additionnelle du ms. Parisinus 854, à une durée de 25 ans.

D'autre part, à partir de Constantin inclus, l'ère mondiale ne correspond plus à celle que nous avons observée jusqu'ici. Il est aisé de s'en rendre compte par le relevé suivant où, en regard des indications de la source additionnelle du Parisinus 854, nous mentionnons l'année réelle telle qu'elle est établie par l'ensemble des témoignages historiques.¹⁾

	début du règne	fin du règne	année réelle de la fin du règne ap. J.-C.
Constantin	κατὰ τὴν σοβ'	,εωμα'	337
Constance	β' τῆς σοή'	,εωξέ'	361
Julien	β' τῆς σπδ' fin	,εωξζ'	363
Valens	<γ> τῆς σπη'	,εωπβ'	378
Théodose le Gr.	δ' τῆς σσβ' début	,εωσθ'	395
Théodose II	κατὰ τὴν σσς ²⁾	,εϞυδ'	450
Marcien		,εϞξά'	457
Léon I	ινδικτιῶνος ζ'	,εϞοη'	474.

1) Les chiffres des premières colonnes reproduisent les notes marginales du ms. dont les éléments ont été intervertis. La troisième colonne présente la date finale des règnes, telle qu'elle apparaît dans les *Chronica minora* de Th. Mommsen, *Monumenta Germaniae, Auctores antiquissimi*, t. XIII, p. 474 et ss.

2) Les jeux olympiques ayant été supprimés sous Théodose le Grand, la date d'après l'année de l'olympiade répond sous Théodose II à un système fictif.

Les deux difficultés que nous avons signalées apparaissent ici clairement. Le règne de Constantin est limité à 25 ans et il inaugure un nouveau système chronologique: *l'ère mondiale de 550A*.

Pour trouver l'explication de cette double difficulté il nous suffira de nous reporter vers la source présumée, vers la tradition Chronicon Paschale-Ecloge. Nous y trouvons en effet le passage suivant qui contient la clé du problème:

Ecloge ed. Wirth p. 17, l. 17—30: *Κωνσταντίνος ὁ μέγας ἀνεληθὼν ἐκ Γαλλίας μετὰ θάνατον τοῦ πατρὸς Κωνσταντίνου — ἐκέισε γὰρ ἦν τελευτήσας — φθάνει Ῥώμην κατὰ τὸ ἑβδομον τῆς αὐτοῦ βασιλείας ἔτος, διὰ τὰς Μαξεντίου κακοποιίας . . . Καὶ δέχονται Ῥωμαῖοι νίκην σωτηρίαν ἀναγορευόντες· ἰνδ. ιβ̄ ἔτους κατὰ Ἀντιοχείς χρηματίζοντος τξ̄ — ἀπὸ γὰρ αὐτοκράτορος τοῦ Καίσαρος Γαίου οἱ Ἀντιοχείς τοὺς χρόνους αὐτῶν ἀριθμοῦσιν· — ἀπὸ Ἀλεξάνδρου Μακεδόνοϛ ἔτη χλε' διαγινομένης ὀλυμπιάδος σοβ' ἔτος δὲ τοῦτο καθ' ἡμᾶς ,εωκ'. Διαπρέπει δὲ ἐν Ῥώμῃ ἔτη ε' ὁμοῦ ,εωκε'.*

La durée de 25 années attribuée par la marge du Paris. 854 au règne de Constantin s'explique à première vue. L'auteur ne compte le règne qu'à partir de l'arrivée de Constantin à Rome; des 32 années traditionnelles, il faut donc en défalquer 7: = reste 25 années.

Quant à la date initiale de ce règne, l'Ecloge présente le conflit de deux traditions.

L'année mondiale, l'ère d'Alexandre¹⁾, l'ère d'Antioche²⁾, indiquent l'année 5820.

Mais l'année de l'olympiade, calculée d'après le système dont nous avons trouvé plus haut l'application constante, indique une autre date, celle de 5816, c'est-à-dire celle-là même que présente la marge du Parisinus 854.

Au point de vue de leur authenticité, le choix entre ces deux traditions ne peut nous arrêter un instant. Tandis que la chronologie fondée sur les olympiades (et, à partir d'un certain moment, sur les indictions) constitue le système propre de la tradition Chronicon Paschale-Ecloge, l'ère d'Alexandre et l'ère d'Antioche lui sont au contraire absolument étrangères. Aucune hésitation n'est possible: c'est la date de 5816 qui représente le texte primitif de l'Ecloge et c'est celle que nous retrouvons dans la marge du Parisinus 854.

D'autre part cette date, augmentée des 25 ans de règne assignés

Le fait n'a d'ailleurs rien d'insolite, puisque le Chronicon Paschale applique jusqu'au règne d'Héraclius le système des olympiades.

1) Le cycle de l'Ecloge fixe la mort d'Alexandre en l'année 5185.

2) Ce système place l'avènement de Jules César en l'an 5460.

par l'Ecloge à Constantin, produit la date de 5841, ce qui confirme également l'indication marginale du Parisinus 854.

C'est donc *l'état primitif de l'Ecloge* que reproduit l'interpolateur du Parisinus 854.

Il n'est guère malaisé d'ailleurs de concevoir pourquoi cet état primitif a été modifié dans l'Ecloge. La date de 5816 soulevait de grosses difficultés. L'Ecloge, dans son état primitif conservé par l'interpolateur du Parisinus 854, plaçait la mort de Dioclétien en 5812, celle de Constance en 5816; et cette même année Constantin aurait remporté au pont Mulvius sa victoire sur Maxence, *après 7 années de règne en Gaule*. Il n'y a pas place pour ces 7 années dans la chronologie de l'Ecloge. Un lecteur attentif aura sans doute été frappé de cette contradiction apparente et c'est lui qui aura, pour y obvier, juxtaposé à côté de la tradition de l'Ecloge une tradition différente, qui lui semblait plus raisonnable. Les deux systèmes ont été dans la suite amalgamés tant bien que mal.

La contradiction que nous relevons dans l'Ecloge est également l'origine de la seconde difficulté que nous avons signalée au début de ce raisonnement: la substitution de l'ère de 5504 à l'ère de 5507. Du moment où les 7 années de Constantin en Gaule se trouvaient réduites dans l'Ecloge à 4 années, l'ère de 5507 devenait l'ère de 5504.

C'est de là que provient le changement subit que nous avons observé dans le système chronologique de la source additionnelle du Parisinus 854. Ce changement, qui dès l'abord semblait constituer une difficulté n'est donc qu'une preuve de plus d'un rapport intime qui unit cette source à la tradition de l'Ecloge.

Pour les règnes des successeurs de Constantin, contentons-nous de remarquer d'abord l'hésitation qui se manifeste dans le système de l'interpolateur, lequel emploie l'année de l'olympiade tantôt pour désigner le début, tantôt pour indiquer la fin du règne; ensuite l'emploi de l'indiction, à partir de Léon I^{er}), pour marquer le début du règne.

Toutes les données chronologiques que nous trouvons dans les marges du ms. Parisinus 854 se laissent donc ramener à la tradition Chronicon Paschale-Ecloge. Mais rappelons-nous que ces indications de dates ne sont point les seuls éléments qui furent ajoutés au texte de l'Épitomé, dans le Parisinus 854. D'autres notes marginales, d'un caractère très différent, y figurent, qui seules jusqu'ici ont retenu l'attention des historiens.

1) Cette indiction suppose un système qui faisait remonter l'origine des indictions au début du règne d'Auguste, an du monde 5464.

C'est à propos de ces notes d'un caractère spécialement historique que K. Praechter a esquissé une théorie très ingénieuse, que nous avons signalée plus haut. D'après lui, certaines de ces notes, qui se retrouvent dans le ms. Vatic. 163, proviendraient d'une Épitomé complète, les autres, qui n'apparaissent pas dans le Vatic. 163, remonteraient à une source additionnelle.¹⁾

Ce système élégant semble confirmé par le Vaticanus 163, mais il se peut que ce soit uniquement ce manuscrit qui l'ait suggéré.

Une comparaison avec la tradition Chronicon Paschale-Ecloge, dont nous avons déjà à maintes reprises constaté l'étroite parenté avec la source complémentaire du Parisinus 854, pourrait peut-être, à cet égard aussi, nous fournir quelque critère. Il n'est point invraisemblable a priori que la source qui a fourni les indications chronologiques que nous discutons tout à l'heure ait pu fournir également quelques bribes historiques.

Malheureusement, aussi bien le Chronicon Paschale que l'Ecloge ne nous conservent pour ainsi dire que l'armature de la chronique à laquelle l'interpolateur de la Chronique du Parisinus 854 a fait ses emprunts. Le Chronicon Paschale n'est, à proprement parler, qu'une liste de fastes, subdivisée en olympiades et en règnes; l'Ecloge, plus maigre encore, n'est guère plus éloquente qu'un «laterculus regum». Les notices historiques qui, dans les deux chroniques, interrompent çà et là l'énumération chronologique, sont rares et peu étendues. Si nous pouvions aisément comparer le système chronologique du Parisinus 854 avec celui du Chronicon Paschale ou de l'Ecloge, nous ne pourrions sans présomption prétendre y retrouver de même des notes d'un caractère historique.

Malgré ces conditions peu favorables, nous pouvons tout de même noter une concordance du Parisinus 854 avec ses sources présumées. La note ms. Paris. 854, p. 288: τῷ δὲ δ' ἔτει Φιλίππου χιλιοστὸν ἔτος πληρωθὲν ἀπὸ Ῥωμύλου καὶ κτίσεως Ῥώμης ἐώρτασαν Ῥωμαῖοι μεγίστην θεαμάτων παρασκευήν se retrouve Ecloge ed. Wirth p. 16, l. 22—24.

De cette unique concordance entre la source additionnelle et l'Ecloge nous nous garderons de tirer aucune conclusion. Non seulement ce fait isolé fournirait à notre raisonnement une base trop fragile, mais il ne pourrait surtout nous servir de critère pour la théorie de K. Praechter, étant donné que la note en question fait défaut dans le Vaticanus 163.

Ce qui nous manque jusqu'ici pour que nous puissions pousser plus avant notre comparaison entre les notes du Parisinus 854 et leur

1) Cf. K. Praechter, B. Z. V, 1896, p. 536.

source présumée, c'est un témoin du groupe Chronicon Paschale-Ecloge, qui présente autre chose que l'unique armature chronologique conservée par les deux chroniques. Or, ce témoin, nous le trouvons, sous une forme bien menue, il est vrai, mais tout de même parfaitement tangible, dans la tradition *Lo* de Georges le Moine.

C. de Boor a effectué, avec sa maîtrise habituelle, un dépouillement des éléments composants de cette tradition; de la sorte il a pu reconnaître que l'interpolateur *Lo* avait amalgamé, avec une *Épitomé A*, une source différente, dont il a soigneusement isolé les apports en les faisant suivre régulièrement d'un point d'interrogation. Or la plupart des données ainsi isolées se retrouvent soit dans la tradition Chronicon Paschale-Ecloge, soit dans les marges du Parisinus 854. Par exemple: Georg. Mon. ed. Muralt p. 342, l. 4 l'interpolateur *Lo* place l'existence de Galien sous le règne d'Antonin, se mettant ainsi en contradiction formelle avec le texte authentique de Georges le Moine, qui le dit contemporain de Caracalla (ed. de Boor p. 460, l. 5). Or la note de l'interpolateur *Lo* apparaît également sous Antonin dans le ms. Parisinus 1417, un des représentants de l'Ecloge. — De même G. M. ed. Muralt p. 344, l. 14 le rédacteur *Lo* présente le nom complet de *Περτίναξ* <Ἐλώϊος>, s'opposant ainsi à toutes les autres traditions de Georges le Moine; on se rend compte de l'origine de cette leçon si on la compare à la leçon de l'Ecloge (ed. Wirth p. 26, l. 7): *Αἰλίος Περτίναξ*, qui n'est probablement qu'une altération différente de la leçon de la source commune: *Ἑλούϊος* = Helvius. — Les deux notices littéraires G. M. ed. Muralt p. 341, l. 1—2: *Ἐπὶ τούτου Πλούταρχος ὁ Χερωνεύς καὶ Φλέγων ὁ χρονολόγος ἐγνωρίζοντο* et p. 342, l. 20—21 *Ἐπὶ τούτου Ὀπιανὸς ὁ τὴν ἀλιευτικὴν συγγραφοῦς καὶ Σέξτος ἡμίμαζον*, dont l'origine a échappé à de Boor, correspondent textuellement aux notes n° 18 — p. 283 et n° 21 = p. 285 de la chronique du ms. Parisinus 854. C'est aussi dans la note n° 19 = p. 284 de la même chronique que nous retrouvons le texte de G. M. ed. Muralt p. 342, l. 6—7: *ἐπὶ αὐτοῦ Οὐαλεντίνος καὶ Κέδρων καὶ Μαρκίων ἐπὶ τῆς Ῥώμης ἐγνωρίζοντο*, par lequel l'interpolateur *Lo* se met en contradiction avec Georges le Moine lui-même (cf. ed. de Boor p. 451, l. 6), qui place les mêmes personnages sous le règne précédent.

Il est sans doute inadmissible qu'à côté d'une *Épitomé A*, l'interpolateur *Lo* ait utilisé, indépendamment, une *Épitomé B* et un texte de l'Ecloge. Force nous est donc d'admettre que les notes qui se retrouvent dans l'Ecloge et celles qui se retrouvent dans les marges du Parisinus 854 apparaissaient conjointement dans une source quelconque, appartenant sans doute à la tradition Chronicon Paschale-Ecloge.

Du coup la théorie de K. Praechter se trouve gravement atteinte. En effet si le rédacteur *Lo* a trouvé réunies dans un manuscrit de la tradition Chronicon Paschale-Ecloge les notes n° 18 = p. 283, n° 19 = p. 284 et n° 21 = p. 285 de la chronique du ms. Parisinus 854, il n'est guère vraisemblable qu'il faille, selon la classification de Praechter, faire remonter la première et une partie de la seconde, qui concerne Oppien, à l'Épitomé, tandis que la troisième et l'autre partie de la seconde, qui concerne Sextus, proviendraient d'une source additionnelle. Il est hautement probable au contraire que les notes n° 18, 19 et 21 du ms. Parisinus 854 proviennent toutes les trois d'une même source additionnelle, celle-là précisément où le rédacteur *Lo* de Georges le Moine les avait trouvées réunies.

Dès lors la classification que K. Praechter avait établie, en s'inspirant du ms. Vaticanus 163, semble illusoire.

Il y a d'ailleurs un autre motif pour lequel ce départ semble bien précaire: c'est que la tradition du Vaticanus 163 et du Parisinus suppl. gr. 665 avait elle-même subi, à un degré non moins appréciable que pour le ms. Parisinus 854, l'intrusion de la tradition Chronicon Paschale-Ecloge. C'est en effet dans le Chronicon Paschale, c'est dans la tradition *Lo* de Georges le Moine, que nous retrouverons toutes les particularités par lesquelles se distingue la tradition du ms. Vaticanus 163 et du ms. Parisinus suppl. gr. 665.

Avant d'aborder le détail de ces particularités, notons que l'influence du cycle Chronicon Paschale-Ecloge sur cette tradition s'affirme dès l'abord d'une manière évidente. Nous trouvons en effet dans le ms. Parisinus suppl. gr. 665, fol. 10 v°, sous le règne d'Auguste, la note suivante: *ἐν τῇ αὐτοῦ βασιλείᾳ ἐγενήθη ὁ Κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς <ἔτει> ἀπὸ κτίσεως κόσμου ρφς'*. Cette note équivaut à une signature.

Dans le détail des textes nous constatons la même influence. Les passages les plus originaux, par lesquels la tradition du Vaticanus 163 et du Parisinus suppl. gr. 665 se différencient nettement des autres représentants de l'Épitomé, peuvent presque tous se ramener à la tradition Chronicon Paschale-Ecloge. Par exemple, la longue notice sur la construction du Zeuxippe, sous Septime Sévère (cf. B. Z. V, p. 524), où le Vaticanus 163 se distingue par l'abondance peu commune des détails, correspond à un développement analogue dans le Chronicon Paschale p. 494. — De même le synchronisme qui sert à fixer la date de la prise de Jérusalem sous Titus (cf. B. Z. V, p. 514) se retrouve avec les mêmes éléments de comparaison, sinon avec les mêmes chiffres, dans le Chronicon Paschale p. 463, l. 7 ss. — La note relative à Paul de

Samosate *Ἐπὶ δὲ Σευήρου* ... etc., si elle se retrouve dans Cédrenus et dans le Parisinus 1712, apparaît également dans la rédaction *Lo* de Georges le Moine ed. Muralt p. 351, l. 19—20.

On voit par là que, si la tradition du Vaticanus 163 et du Parisinus suppl. gr. 665 ne présente pas certains éléments de la source additionnelle que nous trouvons dans le Parisinus 854, elle conserve par contre un certain nombre d'autres éléments dont l'origine identique est non moins certaine.

Or ce fait a une importance primordiale au point de vue de la classification des différentes formes de l'Épitomé B, car il nous apprend la place qu'il convient d'assigner, dans cette tradition, au rameau Vaticanus 163-Parisinus suppl. gr. 665.

Si nous voulons ramener à l'unité les faits que nous avons successivement reconnus, nous ne pouvons guère concevoir qu'une hypothèse qui suffise à les expliquer tous. Elle peut se formuler comme suit:

Un exemplaire d'une Épitomé complète avait été pourvu, pour la partie du texte correspondant à l'histoire impériale jusqu'à Dioclétien, de notes marginales empruntées à une chronique du groupe *Chronicon Paschale-Ecloge*. Cet exemplaire a été reproduit dans des copies différentes, qui n'ont pas conservé avec une égale fidélité le texte de l'Épitomé et qui n'ont point fait, parmi les notes marginales, dérivées de la source additionnelle, un choix identique.

Parmi ces copies, celle d'où dérivent le Vaticanus 163 et le Parisinus suppl. gr. 665 se distingue par le choix qu'elle a fait parmi les données de la source additionnelle, qu'elle a d'ailleurs incorporées au texte de l'Épitomé.

La chronique du ms. Parisinus 854 représente pour l'histoire impériale une Épitomé A, mais elle a été complétée au moyen d'un représentant de l'Épitomé B, semblable à l'exemplaire dont nous venons de décrire la composition. Il ne semble pas que l'interpolateur du Parisinus 854 ait complété le texte au moyen de la rédaction plus complète qu'il trouvait dans l'Épitomé B, il n'a emprunté à celle-ci que des éléments dérivés de la source additionnelle, avec une préférence marquée pour les indications chronologiques que, seul, il a recueillies.

L'interpolateur V de Georges le Moine remonte à une copie qui avait reproduit très fidèlement le texte complet de l'Épitomé tel qu'elle l'avait trouvé dans l'archétype, qui d'autre part avait conservé une majeure partie des additions marginales dérivées de la source additionnelle, mais qui avait combiné ces deux éléments hétérogènes, en les

pliant à l'ordre chronologique des faits. On a coutume de désigner cette tradition remaniée sous le nom d'Épitomé B du second degré.

Ainsi s'expliquent, en fonction d'une source commune, toutes les particularités des formes diverses de l'Épitomé B et, pour en revenir au Vaticanus 163, ainsi s'explique l'accord fréquent de cette tradition avec le *texte* de V et sa concordance habituelle avec l'*ordre* du ms. Parisinus 854.

Nos conclusions peuvent se résumer par le schéma suivant:

Épitomé complète.
|
Épitomé B = épitomé complète + notes marginales empruntées à une
chronique de la tradition Chronicon Paschale-Ecloge

Paris. 854.	Vaticanus 163-Parisinus suppl. gr. 665.	Interpol. V de George le Moine.
Les notes marginales de l'Épitomé B, spécialement les indications chronologiques, passent dans les marges d'une Épitomé A.	Reproduction imparfaite du texte de l'Épitomé; choix particulier parmi les notes marginales.	a) Reproduction fidèle de l'Épitomé complète; b) choix de notes marginales à l'exclusion de la chronologie; c) réduction des deux éléments à l'ordre chronologique.
		 π
		Combine cette tradition avec d'autres sources.

Ce schéma ne correspond aux faits que pour la période qui s'étend de Jules César à Dioclétien. Pour la période suivante, le texte du ms. Parisinus 854 représente une Épitomé B, et la source additionnelle de l'Épitomé change.

§ 5. L'ère de 5515—5516.

L'analyse de cette *seconde* source additionnelle a été faite avec une méthode rigoureuse par E. Patzig, qui, ne connaissant qu'imparfaitement le ms. Parisinus 854, s'est mépris seulement sur les limites de cette source. Nous avons vu plus haut qu'au lieu de s'interrompre avec le règne de Michel I^{er}, « *la source additionnelle apparaît dans le Parisinus 854 jusqu'au début du règne de Basile le Macédonien.* » Cette constatation

n'infirme point d'ailleurs les conclusions de Patzig par rapport à la date de composition de cette chronique, qui est antérieure à l'année 887.¹⁾

Mais il est une série d'indications chronologiques que Patzig a négligées, sans doute parce que l'origine en est douteuse et qu'elles semblent, à première vue, incompatibles tant avec le système de l'Épitomé qu'avec celui de la source additionnelle. A cause même de leur aspect particulier, nous sommes obligés d'en tenir compte.

Elles apparaissent depuis Justinien II jusqu'à Théophile²⁾ à côté des noms d'empereurs; nous les reproduisons en renversant l'ordre des termes.

	Indictions.	Années mondiales.	Années ap. J.-C. ³⁾
Justinien II	ι ε'	,ςσι'	675 + 5515 = 6210
Leontius	ι'	,ςσιγ'	698 + 5515 = 6213
Apsimar	...	,ςσκ'	705 + 5515 = 6220
Justinien II	ε'	,ςσκς'	711
Philippicus		,ςσκη'	713
Artémius		,ςσλ'	716
Théodose		,ςσλβ'	716
Léon l'Isaurien	α'	,ςσνς'	741
Constantin V	ι'	,ςσϞ'	775
Léon IV		,ςσϞε'	780
Constantin VI et Irène		,ςτε'	790
Nicéphore		,ςτκε'	811
Staurakios		,ςτκζ'	811
Michel I		,ςτκθ'	813
Léon V l'Arménien		,ςτ<λς'	820
Michel II		,ςτ<μδ'	829
Théophile		,ςτνς'	842.

De ce relevé se dégagent quelques faits

1° L'ère mondiale est celle de 5515; elle indique la fin des règnes.

2° L'indiction indique le début des règnes. Cette indiction doit être calculée à partir de la deuxième année d'Auguste = 5465; elle s'obtient donc en divisant par 15 l'année de notre ère augmentée de 5 unités.

La question se pose immédiatement de savoir si l'ère de 5515 est la conséquence d'une altération accidentelle, ou bien une conception systématique. En effet, dans des séries synchroniques (ex: année mondiale et année de l'ère chrétienne), si l'un des termes de l'une des séries

1) Cf. E. Patzig, B. Z. III, 1894, pp. 495—496.

2) Ces limites coïncident avec celles de la partie du texte copiée par m¹.

3) D'après Th. Mommsen, Monumenta Germaniae, Auctores Antiquissimi.

est altéré, il en résulte pour les termes suivants un écart numérique différent avec les termes de la série parallèle.

On comprend aussi que la question de l'origine, traditionnelle ou non, du système est connexe avec la précédente: Résoudre l'une c'est résoudre l'autre.

Éliminons d'abord deux hypothèses. L'ère de 5515 ne dérive pas de la source additionnelle définie par E. Patzig, laquelle repose sur l'ère de 5508 (cf. Cramer II, p. 338, l. 5 ss. et p. 297, note 3); elle n'est pas réductible non plus au système primitif de l'Épitomé, qui repose sur l'ère de 5500.

Pendant nous pouvons affirmer qu'elle est traditionnelle dans l'Épitomé B, puisque c'est un autre représentant de cette tradition, la chronique du ms. Parisinus 1712, qui nous fournit le moyen de résoudre les questions que nous venons de poser. Cette chronique, ou son archétype π , présente, pour une époque bien antérieure à celle de Justinien II, des traces du même système chronologique. En effet, fol. 91 nous y lisons: *κόσμου ἔτος ,εωξς', τῆς θείας σαρκώσεως ἔτος τν' Κωνσταντίου δὲ ἔτει κβ' . . . κλ.* Ici le doute n'est plus permis, la réduction de l'année mondiale faite par l'auteur même de la chronique indique qu'il se fonde sur l'ère de 5516. Ce fait n'est d'ailleurs pas isolé: fol. 88 v° nous trouvons une indication semblable pour le début du règne de Constance: *Τῷ πρώτῳ τούτου ἔτει, κόσμου δὲ ἦν ἔτος ,εωμέ', τῆς θείας σαρκώσεως ἔτος τκθ' . . . κλ.* Cette note, de même que la précédente, correspond à une ère systématique de 5516.

Cette dernière note nous oblige d'ailleurs à ouvrir une parenthèse. D'où vient en effet que, dans le ms. Parisinus 1712, le début de Constance, c'est-à-dire la fin de Constantin, soit fixé en l'an ,εωμέ', alors que les marges du Parisinus 854 indiquent pour le même fait la date de ,εωμα'. La réponse est aisée; la date ,εωμέ' remonte au même passage de l'Écloge (ed. Wirth p. 17, l. 17—30) que nous avons discuté à propos de la chronologie du Parisinus 854 et qui présentait le conflit de deux traditions. L'une de ces traditions, qui dérive de l'Écloge dans sa forme originale et qui fut conservée par l'interpolateur du Parisinus 854, place le début du règne de Constantin, auquel elle assigne une durée de 25 ans, en l'année ,εωις' = 5816; l'autre tradition, qui dérive d'une source inconnue, certainement étrangère à la tradition primitive de l'Écloge, plaçait le début du même règne, auquel elle assignait la même durée, en l'année ,εωκ' = 5820, en sorte que l'année terminale du règne était précisément la date de 5845 que nous retrouvons dans le Parisinus 1712. Toutefois il est erroné de croire pour ce motif que la source du Parisinus 1712 avait choisi entre les deux traditions juxtaposées dans

l'Écloge; si le ms. Paris. 1712 présente la seconde à la fin du règne de Constantin, il présente la première au début, ainsi qu'en fait foi la note du fol. 83: *Τῷ οὖν εἰς' ἔτει τοῦ κόσμου . . . τῷ οὖν πρώτῳ αὐτοῦ ἔτει, τῆς δὲ θείας σαρκώσεως σϞϛ'* . . . L'influence de l'Écloge pénétrant jusque dans un dérivé médiat de l'Épitomé constitue un fait bien caractéristique et une singulière confirmation de la théorie que nous avons esquissée plus haut sur la composition de cette chronique. Ne dissimulons pas toutefois que la note du fol. 83 contient une difficulté du moins apparente; c'est le chiffre *σϞϛ'* pour l'année de notre ère, qui ne correspond plus à l'ère de 5515—5516. Mais ce chiffre est une restitution malheureuse par calcul régressif; la note du fol. 88 v^o donnait, pour la fin du règne de Constantin, la date de l'ère chrétienne 329; la durée traditionnelle du règne de Constantin était de 32 ans; 329 diminué de 32 donne 297, qui est précisément la date assignée au début du règne de Constantin.

Après cette parenthèse, constatons que, dans deux rameaux différents de l'Épitomé B, nous retrouvons des traces d'une ère de 5515 ou 5516, appliquée dans chacun de ces rameaux à une période différente de l'histoire. Si nous tenons compte du fait que la chronologie du Parisinus 854, pour le début de l'histoire byzantine, est parfaitement élucidée en même temps que ses sources sont connues, si nous observons d'autre part que c'est seulement à partir de Justinien II que, dans cette tradition, nous rencontrons une application systématique de l'ère de 5515—16, si enfin, comparant la durée des règnes, nous constatons une concordance parfaite entre cette chronologie et le récit de l'Épitomé, nous pourrions certes, sans invraisemblance, formuler l'hypothèse suivante: Un rédacteur de l'Épitomé, peut-être celui qui, précisément à partir de Justinien II, a continué la chronique de Trajan le patricien, a fixé pour base de sa chronologie l'ère de 5515 ou de 5516. Dans le remaniement chronologique que la source de *π* a fait subir à l'Épitomé, ce système a été étendu à toute la période impériale.

§ 6. Les formes diverses de l'Épitomé et leurs limites.

A propos d'une question en apparence secondaire, nous venons de toucher au problème si délicat des étapes diverses ou, si l'on veut, des prolongements successifs de l'Épitomé. Peut-être les matériaux relativement nombreux et les nouveaux éléments de comparaison que nous avons réunis, au cours de notre recherche, pourraient-ils élucider quelque peu cette question. Essayons du moins de les systématiser à ce point de vue.

A. *La première rédaction de l'Épitomé s'étendait, comme Patzig*

l'a parfaitement démontré, jusqu'au règne de Justinien II.¹⁾ Faut-il reconnaître Trajan le patricien comme la source de cette première étape de l'Épitomé? Nous n'avons pour l'admettre que l'unique raison de contemporanéité. Remarquons même que le passage où Théophane²⁾, et d'après lui le ms. Parisinus 1712, le citent, n'apparaît précisément pas dans tous les autres représentants de l'Épitomé. Il est vrai toutefois qu'à l'époque de Justinien II les chroniqueurs sont rares.

B. *La continuation de l'Épitomé* s'étendait sans doute de *Justinien II à Théophile*.

Ce fait, non encore reconnu, résulte des deux indices concordants que voici

1° Comme nous l'avons remarqué plus haut, les divergences entre l'Épitomé A et la chronique du Parisinus 854, qui seule nous conserve jusqu'à cette époque la tradition pure de l'Épitomé B, *n'apparaissent que jusqu'au règne de Théophile inclus*. Après cela les deux traditions s'accordent pour fournir un texte de tous points semblable à celui du Logothète, continuateur de Georges le Moine. Ce seul fait est certes bien significatif; car il est hautement probable que la limite des divergences entre les rédactions A et B correspond à la limite même de l'ouvrage dont elles constituent deux traditions indépendantes.

2° La même limite s'obtient d'ailleurs par l'étude de la chronique du ms. Paris. suppl. gr. 665.

Voici quelle est la composition de cette chronique:

fol. 9. Histoire romaine depuis Tarquin jusqu'à Dioclétien. Cette partie du texte correspond au ms. Vaticanus 163 (cf. supra).

fol. 22 v°. Histoire de Dioclétien, Constantin et leurs successeurs jusqu'à Héraclius inclus, d'après Théophane.

fol. 56. *Κωνσταντίνος υἱὸς Ἡρακλείου ἔτος ἐν. Οὗτος φαροῦ ἀκρω . . . κτλ.* = Theod. Mel. p. 107, fol. 91 . . . *ἐν τῇ μονῇ Θεοδοβίας πλησίον τῶν Νάρσου κατατεθείκασι* = Theod. Mel. p. 150. Cette partie de la chronique, qui reproduit fidèlement une Épitomé A, finit avec Théophile. Fait plus caractéristique encore, ce qui forme la continuation de cette Épitomé A, ce n'est plus cette fois la continuation de Georges le Moine dans la rédaction du Logothète, mais l'autre continuation de Georges le Moine, celle que nous trouvons dans le ms. Vaticanus 153 et à laquelle on sait que correspond le livre VI du Théophane continué. Le ms. présente ce texte fol. 92 *ἀποστέλλει δὲ κατὰ Κρήτης τὸν λογοθέτην* (= ms. Vat. 153 G. M. ed. Murali p. 721) . . . fol. 139 οἱ ἐπι

1) Cf. E. Patzig, Joannes Antiochenus und Johannes Malalas.

2) Ed. de Boor p. 66, l. 5

πλειστον ἐνδιατρίψαντες (= ms. Vat. 153 G. M. ed. Muralt p. 846, l. 16 = Théoph. Continué VI, p. 433, l. 6).

La coupure à la fin du règne de Théophile est d'autant plus nette qu'entre le texte de l'Épitomé et celui du continuateur de Georges le Moine, le début du règne de Michel III a été suppléé d'après une autre source (fol. 91 *Τελευτῶν δὲ Θεόφιλος κατέλιπε φροντιστὰς καὶ ἐπιτρόπους ... κτλ.*).

Dès lors il apparaît comme à peu près certain que le rédacteur de la chronique du ms. Parisinus suppl. gr. 665 a connu une Épitomé se terminant avec le règne de Théophile.

Enfin, sans toutefois sans nous en servir comme d'un argument, rappelons encore la coïncidence étrange par laquelle nous trouvons précisément de Justinien II à Théophile une chronologie spéciale dans les marges du ms. Parisinus 854.

Dès lors la conclusion s'impose: l'Épitomé qui nous est parvenue sous deux aspects différents, s'étendait jusqu'à la fin du règne de Théophile. Elle a été continuée ensuite par l'annexion de l'un ou de l'autre des continuateurs de Georges le Moine, dont les limites coïncidaient avec les siennes. Il devient aisé dès lors de caractériser les deux Épitomés.

C. *L'Épitomé A* n'est autre chose qu'une rédaction écourtée de l'Épitomé, continuée par l'adjonction du Logothète, continuateur de Georges le Moine. Le nom de Théodose de Melitène désigne sans doute celui qui a réuni ces deux éléments, comme le nom de Léon le Grammairien désigne celui qui a emprunté à cet ensemble, un extrait destiné à continuer Théophane.

D. *L'Épitomé B* représente une Épitomé complète jusqu'à Théophile, étendue d'ailleurs, tout comme la tradition A, au moyen de la continuation du Logothète, mais complétée en outre au moyen de deux sources additionnelles, dont l'une, qui n'affecte que l'histoire impériale jusqu'à Dioclétien, remonte à la tradition Chronicon Paschale-Ecloge, dont l'autre, utilisée à partir de Dioclétien, est connue, depuis que Patzig en a reconnu l'existence, sous le nom de source additionnelle ou «Zusatzquelle»; étant donné que nous avons déterminé l'emploi de deux sources complémentaires, peut être faudrait-il les distinguer par des appellations ou des sigles différentes.

Nous avons déjà esquissé une première classification des divers représentants de l'Épitomé B pour la partie de cette chronique qui s'étend de Jules-César à Dioclétien. Il nous faut maintenant compléter le tableau.

Parmi les trois représentants de l'Épitomé B, deux sont incomplets et le troisième est altéré.

1° La tradition du Vaticanus 163 et du Parisinus suppl. gr. 665 ne nous est connue que pour la période de Jules-César à Dioclétien; nous en avons déjà déterminé le caractère distinctif.

2° La tradition du Parisinus 854. Cette chronique représente, pour la période antérieure à Dioclétien, une Épitomé A, complétée au moyen des notes marginales d'une Épitomé B; parmi ces notes, elle seule a recueilli les indications chronologiques que nous avons analysées et grâce auxquelles nous avons pu identifier la source de ces apports. — Pour la période qui commence avec Dioclétien la chronique du ms. Parisinus 854 reproduit, sous une forme souvent condensée, une Épitomé B, c'est-à-dire une Épitomé complète pourvue des additions de la seconde source complémentaire. Elle se distingue, dans cette seconde partie du texte, par le fait qu'elle présente les éléments dérivés de l'Épitomé et ceux qui proviennent de la source additionnelle au hasard de leur juxtaposition dans l'archétype, sans souci de cohésion logique ou d'ordre chronologique. Enfin la tradition du ms. Parisinus 854 se distingue encore des autres en ce que, au lieu de reproduire intégralement l'Épitomé et la continuation du Logothète, elle a réduit cet ensemble aux limites de la «Zusatzquelle». En effet si le texte du Parisinus 854 s'interrompt à la onzième année de Léon le Sage¹⁾, ce n'est point par suite d'un accident fortuit. Cette limite est traditionnelle, puisque nous la retrouvons dans l'un des manuscrits qui apparaissent sous le nom de Syméon Logothète, dans le ms. Vindobonensis hist. gr. 37²⁾, dont C. de Boor a rattaché la tradition à celle du ms. Parisinus 854.

Si nous cherchons à comprendre la brusque interruption du texte dans la Chronique du ms. Parisinus 854, une explication relativement simple s'offre à nous. La source additionnelle cessant avec Basile le Macédonien, un copiste se sera aperçu, en reproduisant les premières années de Léon le Sage, que désormais son texte n'était plus autre chose que la continuation de Georges le Moine, et il aura interrompu son travail.

3° *L'Épitomé B du second degré.* Cette tradition plus complète et plus pure que celle du ms. Parisinus 854 a néanmoins modifié l'aspect primitif de l'Épitomé B. Elle présente, systématisés d'après l'ordre chronologique les deux éléments composants: Épitomé et source additionnelle, qui se trouvaient juxtaposés, sans être confondus, dans l'arché-

1) Se termine par les mots: . . . ὑπὸ Δαμιανοῦ τοῦ Ἀγαθηνοῦ (= L. G. p. 274, l. 4).

2) Se termine par les mots: . . . ἐπαιδοποίησεν ἄρρενα παῖδα ἐφ' ᾧ (= L. G. p. 274, l. 8).

X (= chronique dérivée de Jean d'Antioche et s'étendant jusqu'à Justinien II)

X¹ ou Épitomé (= X continué de Justinien II à Théophile inclus)

Épitomé A.

Rédaction écourtée de l'Épitomé continuée au moyen d'un continuateur quelconque de Georges le Moine.

Theodosios Melitenos et Léon le Grammairien = Épitomé A + Continuation *La* de Georges le Moine.

Ms. Paris. suppl. gr. 665 ff. 56 et ss. = Épitomé A + Continuation *Va* de Georges le Moine.

Épitomé B.

Texte complet de l'Épitomé, muni de notes marginales empruntées à deux sources additionnelles:

a) pour la période antérieure à Dioclétien la source additionnelle = tradition *Chronicon Paschale-Ecloge*;

b) pour la période postérieure à Dioclétien, autre source additionnelle: celle définie par E. Patzig. Elle s'étend jusqu'à Basile inclus.

Continuation du Logothète.

Vaticanus 163 et Paris. suppl. gr. 665.

= Épitomé B de Jules-César à Dioclétien.

Paris. 854.

1° Pour la période antérieure à Dioclétien, reporte les notes marginales d'une Épitomé B (= tradition *Chronicon Paschale-Ecloge*) sur une Épitomé A.

2° Pour la période postérieure à Dioclétien, rédaction condensée d'une Épitomé B, dont l'ordre primitif est conservé.

3° Le texte s'arrête avec la 11^e année de Léon le Sage.

Interpolateur V de Georges le Moine.

Épitomé B complète remaniée au point de vue chronologique.

π

ms. Paris. 1712. Cedrenus.

type. Cette tradition se retrouve chez l'interpolateur V de Georges le Moine; elle a été analysée par C. de Boor.

4° C'est à une Épitomé B du second degré que remonte π , source commune de la chronique du ms. Parisinus 1712 et de Georges Cédrenus. Ce groupe a déjà été l'objet de nombreuses études. La complexité des sources qui s'y trouvent mêlées, les remaniements arbitraires qu'ont subis les deux représentants qui nous le font connaître, nous obligent à séparer, de l'histoire de l'Épitomé proprement dite, l'analyse de ce dérivé lointain, qui est d'ailleurs lui même le point de départ d'une tradition nouvelle.

Si nous tentons de résumer l'histoire des premières étapes de l'Épitomé en une esquisse schématique, nous pouvons la figurer comme suit (voir p. 50):

Si l'histoire de l'Épitomé, telle que nous venons de l'exposer, diffère des systèmes qui l'ont précédée par quelques points importants, c'est que la connaissance plus exacte d'un manuscrit peut influencer étrangement sur l'histoire d'un cycle littéraire. Il nous a paru intéressant de le prouver pour le cycle de l'Épitomé, qui caractérise si bien la simplicité de moyens et la multiplicité de formes du travail des chroniqueurs à Byzance. Nous nous sommes attachés spécialement à l'étude de ses traditions les plus anciennes et les plus simples, où nous trouvons pour la première fois l'Épitomé en contact avec d'autres sources; c'est chez elles en effet qu'un départ rigoureux des éléments composants est indispensable, si nous voulons pouvoir suivre, dans leur développement et leur succession, les dérivés médiats et les formes plus complexes de l'Épitomé B.

Paris.

D. Serruys.